Parc naturel régional des Baronnies provençales

SYNTHESE BILAN TECHNIQUE PROJET LEADER

« Innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles »

Septembre 2023 - octobre 2024

Une autre vie s'invente ici

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

SOMMAIRE

- **1. CONTEXTE 4**
  - ***1.*** **Description du projet 4**
  - ***2.*** **Principaux partenaires prévus et rôle dans le projet 4**
- **2. TERRITOIRE CONCERNE 4**
- **2. PORTEUR DE PROJET 5**
- **3. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET 5**
- **4. CALENDRIER DE REALISATION 6**
- **6. RESULTATS DE L'ACTION 6**
  - **1. Transformations, innovation et coopération : état des lieux et enjeux (Phase 1) 6**
  - **2. Retour d'expérience de l'accompagnement du collectif Champ des A, Ecooparc et préfiguration de la fabrique à projets (Phases 2 & 3) 12**
  - **3. Préfiguration de la « Fabrique à projets » 15**
- **8. PERSPECTIVES 22**
- **9. ANNEXES 23**

Une autre vie s'invente ici

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

Glossaire des sigles et abréviations

CA : Chambre d'agriculture

CAE : Coopératives d'activités et d'emploi

CCBDP : Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCSB : Communauté de Communes Sisteronais-Buëch

CSEP : Conseil scientifique éthique et prospectif

ENSAG : Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

LPO : Ligue de protection des oiseaux

PAT : Plan alimentaire de territoire

PCAET : Plan climat air énergie

PPAM : Plantes à parfum aromatiques et médicinales

PnrBp : Parc naturel régional des Baronnies provençales

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

TACTT : Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires

URSCOP : Union régionale des sociétés coopératives de production

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

1. CONTEXTE

1. Description du projet

Le projet est un projet LEADER porté par le Parc naturel régional des Baronnies provençales, intitulé « innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles ». Dans le cadre de ce projet, la notion de valorisation concerne le volet des transformations agricoles. Le territoire concerné est la partie drômoise du Pnr Bp.

Le territoire des Baronnies provençales possède une agriculture variée et de qualité comme en témoignent les nombreux produits sous signes officiels de qualité (IGP, AOP, AOC...). Les structures agricoles sont nombreuses, souvent de petite taille ne permettant pas d'investir de manière individuelle dans des outils de transformation onéreux. La structuration des producteurs autour d'outils de transformation collectifs est une opportunité de relocaliser la chaîne de valeur sur le territoire, de générer un revenu complémentaire par le développement de produits transformés ou encore de conserver les marges en diminuant le nombre d'intermédiaires et prestataires externes.

Dans ce projet, il s'agit notamment de :

- Favoriser la valorisation et l'innovation autour des ressources territoriales ;
- Renforcer la collaboration entre les producteurs et les filières ;
- Mutualiser les moyens humains et financiers pour accéder à des projets d'outils de transformation collectifs ;
- Mieux accompagner les porteurs de projets émergents, notamment dans le domaine agricole et de la transformation des productions ; une phase opérationnelle de réalisation est prévue dans l'accompagnement d'un projet d'atelier de transformation porté par un collectif « Le Champ des A » ;
- Préfigurer une organisation adaptée au territoire, à la fois pour l'accompagnement de porteurs de projets identifiés mais aussi pour favoriser l'émergence de projets. Ceci pourrait aboutir à la création d'un centre d'innovation et de valorisation des ressources territoriales, afin de répondre aux défis locaux, qu'ils soient économiques, sociaux ou écologiques. Cette démarche pourra s'étendre à d'autres enjeux que les enjeux de transformations agricoles.

2. Principaux partenaires prévus et rôles dans le projet

Le partenaire principal de cette action est la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Dans la programmation du projet, la CCBDP est en particulier concernée par l'accompagnement du projet du collectif Champ des A. Une prestation de la Chambre d'agriculture de la Drôme, sous pilotage de la CCBDP, est par ailleurs prévue pour accompagner le collectif Champ des A dans la réalisation du prévisionnel économique de leur projet d'atelier de transformation.

2. TERRITOIRE CONCERNE

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales est composé de 104 communes réparties sur les départements de la Drôme (région Auvergne-Rhône-Alpes) et des Hautes-Alpes (région Provence-

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

Alpes-Côte d'Azur), d'une commune associée et de sept villes-portes : Dieulefit, Grignan, Montélimar, Sisteron, Valréas, Vaison-la-Romaine et Veynes.

Dans le cadre de ce projet LEADER, seule la partie Drômoise est concernée soit 87 communes.

2. PORTEUR DE PROJET

Labellisé en 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales est membre du réseau des 58 Parcs naturels régionaux français et à l'échelle régionale, le Parc travaille avec les Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son classement en Parc naturel régional est établi pour 15 ans.

Il remplit cinq grandes missions (définies par le code de l'environnement) :

- Protection et mise en valeur des patrimoines culturels et paysagers ;
- Aménagement du territoire ;
- Amélioration du cadre et de la qualité de vie ;
- Développement économique et social ;
- Accueil, éducation et information du public.

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales permet d'expérimenter un autre modèle de société. Il vise à concilier de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux, pour assurer de façon durable le bien-être des hommes et des femmes qui l'habitent. C'est un bassin de vie au sein duquel l'activité agricole représente une activité économique importante et qui contribue à l'attractivité touristique du territoire.

3. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET

Axe 1

"Mieux adapter l'accompagnement aux besoins des porteurs de projets"

→

1.1. Accompagner l'émergence de projets, vision prospective, évaluation des filières d'avenir et besoins en matière de transformation;
Favoriser l'innovation et la valorisation des ressources territoriales

1.2. Accompagner des projets matures en collaboration avec la CCBDP : collectif Champ des A

Axe 2

"Repositionner le Parc dans le projet de création d'un centre d'innovation et de valorisation des ressources territoriales"

→

2.1. Préfigurer une fabrique à projet sur le territoire en s'inspirant de fabriques à projets existantes

2.2. Expérimenter une organisation d'acteurs autour d'un projet

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

4. CALENDRIER DE REALISATION

Afin de répondre aux objectifs pré cités et mener à bien les différentes actions, un découpage en quatre phases, se complétant et se superposant de manière temporelle, a été réalisé sur la période considérée pour le projet, entre septembre 2023 et octobre 2024.

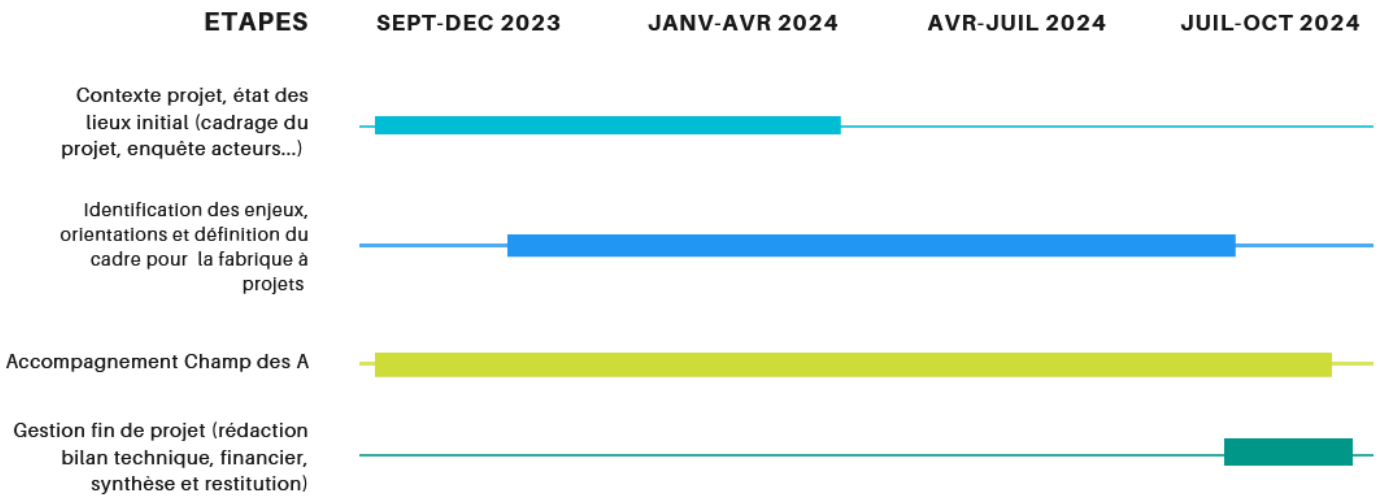

- La première phase de septembre 2023 à mars 2024 a eu pour objectif de clarifier le contexte territorial par un état des lieux sur les filières principales et le rapport à l'innovation et à la coopération qu'entretiennent les acteurs du territoire : définir les enjeux des filières et outils de transformation, définir les leviers et freins à l'innovation et à la coopération (objectif 1.1.) ;
- La seconde phase de novembre 2023 à septembre 2024 a eu pour objectif d'identifier le besoin et définir le cadre technique, sociétal et organisationnel pour préfigurer la fabrique à projets (objectif 2.1.);
- La quatrième phase de juillet 2024 à octobre 2024, s'est focalisée sur la synthèse technique et financière du projet, la restitution auprès des partenaires et acteurs sollicités dans le cadre du projet ;
- La quatrième phase de septembre 2023 à octobre 2024, a été dédiée à l'accompagnement du collectif Champ des A dans la gestion de projet (objectifs 1.2. et 2.2.). Les objectifs 1.2. et 2.2. ont été fusionnés en raison du départ de la chargée de mission économie de la CCBDP en novembre 2023 et le reprise de l'accompagnement du collectif en direct par le Parc.

6. RESULTATS DE L'ACTION

1. Transformations, innovation et coopération : état des lieux et enjeux (Phase 1)

Une série d'entretiens a été menée sur le territoire auprès d'une trentaine d'acteurs, producteurs et / ou transformateurs (PPAM, maraîchage, viticulture, arboriculture, éleveurs, etc.).

L'objectif de ces entretiens est double : définir les enjeux du territoire sur la thématique de l'innovation et de la coopération dans le cadre des productions agricoles et de leurs transformations mais aussi définir des actions associées, des projets émergents ou à faire émerger. Les entretiens se déroulent donc en 2 temps (voir grille d'entretien annexe 1) :

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

- un premier temps sur la/ les filières de l'exploitation : le mode de fonctionnement, les acteurs, les outils de transformation existant sur l'exploitation, les lieux de transformation du territoire, les manques ou complémentarités, les freins et leviers d'actions…
- un second temps sur la coopération et l'innovation : la perception et le rapport à l'innovation des acteurs du territoire, les freins et leviers à l'innovation.

Ces entretiens ont permis d'aboutir à 4 résultats principaux décrits ci-dessous (synthèse complète des entretiens en annexe 1).

Résultat 1 : Enjeux et constats concernant les filières et outils de transformation

Les principaux enjeux exprimés concernant les filières lors des entretiens :

- S'adapter au changement climatique
- S'adapter aux aléas économiques
- Identifier des thématiques de coopération précises et en décliner des actions concrètes
- Réduire les problématiques logistiques (notamment temps de trajet et coûts associés), rendre la logistique possible autour des lieux de transformation
- Avoir des outils de transformation de proximité, à coût abordable, cohérents avec les types et volumes de productions et les attentes clients
- Être accompagné sur le montage de dossiers administratifs (financement, juridique...) et l'ingénierie de projet
- Mobiliser des partenaires privés
- Décloisonner les filières pour mieux s'adapter
- Développer les compétences techniques nécessaires pour maîtriser l'outil de transformation
- Assurer la pérennité des outils de transformation existants sur le territoire et leur adaptabilité aux évolutions de productions

La question de l'innovation et de la coopération liée aux enjeux autour des productions agricoles est systématiquement et intimement liée à celle de l'adaptation au changement climatique. En effet, même si l'adaptation aux aléas climatiques fait partie intégrante depuis toujours des préoccupations des agriculteurs, la fréquence et l'intensité de ces aléas, amplifiées par le changement climatique, fragilisent les revenus, génèrent anxiété et déstabilisation profonde au sein de la profession. L'accompagnement à l'émergence de projets, la vision prospective et l'évaluation des filières d'avenir (objectif 1.1.) doit donc prendre en compte de manière forte la question de l'adaptation au changement climatique.

En ce sens, un premier travail sur l'adaptation au changement climatique des systèmes agricoles a été réalisé dans le cadre d'une initiative de la CCBDP de construction d'une stratégie globale d'adaptation du territoire, suivant la méthode "TACCT" dans le cadre du PCAET. Ce travail s'est traduit par une contribution dans le cadre du LEADER, à la préparation d'ateliers dédiés à l'adaptation au changement climatique des systèmes agricoles. Cette initiative, à l'intérêt évident, a néanmoins mis en exergue un manque de cohérence préalable des acteurs publics ou privés, concernés par cette question systémique et d'envergure. Pour **prendre en compte cette question et approfondir la dimension prospective des filières « d'avenir » du territoire au regard de cette question de l'adaptation au changement climatique, la mise en place d'un projet dédié** apparaît nécessaire. Il pourrait s'agir de mettre en commun les initiatives, les connaissances et les compétences, de synthétiser l'ensemble des documents existants (Livret Oracle, études de la Chambre d'agriculture, Agribiodrôme etc.), et de mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire, notamment la Chambre d'Agriculture, les communautés de communes, les syndicats agricoles, le Parc, etc. En corollaire des filières de production, cela permettrait de nourrir la réflexion et d'orienter les décisions sur les outils de transformation pertinents à moyen et long terme.

Une autre vie s'invente ici
575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

De plus, les entretiens ont fait ressortir la nécessité de **soutenir de manière concrète, les producteurs dans les crises multiples qu'ils traversent et ainsi limiter la crise humaine et sociale vécue** : **la majorité des producteurs rencontrés se sent *« démunie et seule pour faire face aux difficultés »*[1].**

La coopération aux niveaux des institutions devient incontournable face à ce constat, mais reste à organiser, structurer et convaincre de son efficacité pour soutenir le monde agricole.

Résultat 2 : Enjeux et constats concernant l'innovation et la coopération sur le territoire

Les principaux enjeux exprimés autour de l'innovation et la coopération lors des entretiens:

- Partager une compréhension et une représentation commune de la démarche d'innovation
- S'appuyer sur l'agilité et la capacité individuelle d'adaptation pour coopérer sur de nouveaux projets
- Simplifier les procédures de financements
- Fluidifier et simplifier le rapport aux institutions voire, structurer des modalités d'intermédiation entre les institutions et les porteurs de projets
- Construire un réseau d'acteurs institutionnels sur l'innovation territoriale
- Mettre en réseau les producteurs
- Innover sur des aspects techniques mais aussi organisationnels et sociétaux
- Innover en allant au-delà de l'expérimentation, en assurant une pérennité des actions engagées

Innover est perçu par les acteurs du territoire comme ***« incontournable pour s'adapter et survivre aux contraintes et enjeux croissants sur le plan environnemental, sociétal et économique ».*** Les thèmes les plus fréquemment exprimés par ce besoin d'innovation sont, là encore, le changement climatique par la recherche d'autonomie énergétique et la gestion de la ressource en eau.

Une innovation part d'une *« idée formulée dans les grandes lignes,* ***mais c'est évolutif, il faut savoir s'adapter, ne pas rester figé, ne pas subir, être pro actif, partager des compétences, créer du réseau, des contacts :*** *il s'agit de donner une dynamique au territoire sur des choses simples comme les plus complexes »*. « Donner une dynamique » suppose une réactivité forte des acteurs pour poser les problèmes, réfléchir puis mettre en place des actions concrètes.

Par ailleurs, l'émergence de l'innovation est reconnue comme nécessitant un travail collectif qui apporte l'énergie et les compétences pour porter des actions nouvelles. Cette notion de « collectif » se consolide avec le temps, repose sur la confiance, la cohésion du groupe, la bienveillance et la transparence. **L'innovation est perçue comme indissociable de la coopération** par la nécessité d'avoir des compétences variées et complémentaires, de croiser des visions différentes pour créer, par la volonté de construire ensemble quelque chose de nouveau.

Pour mener à bien de nouveaux projets, **un accompagnement durable et concret par les institutions est une des conditions de réussite évoquée** : des étapes d'idéation, à la construction des projets, en passant par la recherche de subventions. C'est un moyen de partager les risques, d'être accompagné dans les méandres administratifs et permettre de passer le pas pour tester, expérimenter puis passer à l'échelle.

Les entretiens auprès des acteurs du territoire font état d'un **constat mitigé concernant la capacité de coopération dans les Baronnies**. Les conditions de réussite sont néanmoins bien identifiées et s'appuient sur des enjeux partagés, de la confiance et de la proximité entre les différents acteurs. En effet, les témoignages font ressortir que **la coopération n'est pas innée**, qu'elle nécessite un temps de construction de mise en confiance d'un groupe d'acteurs, d'être à l'écoute, de partager, d'échanger, de

[1] NB : les phrases indiquées en italiques sont des citations issues des entretiens.

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

responsabiliser les uns et les autres. Cela suppose de construire un projet commun qui a du sens pour tous et dans lequel chacun trouve un bénéfice à s'investir, qu'il soit économique, sociétal ou organisationnel. *« Les actions collectives nécessitent une* ***confiance réciproque, le partage d'enjeux, une proximité géographique et de manières de faire communes****. C'est aussi une démarche qui* ***nécessite d'être intégrée dans l'organisation du travail*** *par le temps qui doit y être dédiée par tous. Innover suppose aussi que cela dure dans le temps, que l'engagement se maintienne ou soit renouvelé ».*

Les points précédents amènent au constat que le territoire ne semble pas structuré pour **faire face aux situations de crise qui se multiplient et se succèdent dans le monde agricole.**

Par ailleurs, la coopération se heurte également à une dimension concurrentielle des activités de production sur le territoire et enjeux de commercialisation qui y sont liés. La capacité de coopération du territoire est limitée (tout comme à l'échelle nationale) et fait face à *« une difficulté à raisonner en collectif, à une tendance à vouloir tirer la couverture à soi et avoir peur à mettre tout en commun :* ***il y a souvent confusion entre coopération et coopérative.*** *»*

La coopération fonctionne lorsque **les bonnes personnes et les bonnes compétences** sont rassemblées dans un groupe qui partage des convictions, des valeurs et un objectif commun. Un renouvellement est aussi nécessaire pour pallier l'essoufflement ou encore adapter personnes et compétences aux différentes phases que peut vivre un collectif autour d'un projet.

NB : ces freins et leviers pour la coopération ont été consolidés et confirmés collectivement lors d'un atelier participatif en juin 2024 (voir compte-rendu en annexe 2) dans la phase d'approfondissement et de caractérisation du territoire pour ajuster le cadre de la préfiguration de la « Fabrique à projets » .

En synthèse sur le sujet de l'innovation et de la coopération, les entretiens ont permis de construire la grille « Atouts/ Faiblesses/ Opportunités/ Menaces » du territoire. Cette grille établit une première caractérisation simplifiée du territoire et le terreau existant pour innover et coopérer, mais aussi les points de vigilance voire d'actions à engager pour favoriser cette dynamique.

Résultat 3 : Idées émergentes

Chaque entretien a permis d'identifier les attentes des personnes rencontrées sur les différentes filières concernées et de lister ces attentes autour des dimensions techniques, organisationnelles, économiques et sociétales.

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

Volet technique des filières

- Ateliers de séchage de fruits
- Ateliers amandes/ casserie
- Nouvelles transformations : cidre, pâte de coing
- Solutions d'ombrage de zones de maraîchage
- Accès à des broyats végétaux bas coût
- Développer un territoire "zéro pesticide"
- Développer une marque Baronnies Provençales
- Mettre en place des collaborations avec d'autres acteurs locaux ou nationaux (assurer des débouchés aux productions hors de la vente directe)
- Développer le maraîchage et soutenir cette activité en permettant notamment le recrutement de salariés
- Ateliers de séchage Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) et ressources associées pour gérer l'atelier
- Développer la production de fourrage en bio pour soutenir l'élevage sur le territoire

Volet sociétal et organisationnel des filières

- Mise en place de formations multi filières de la production à la commercialisation
- Développer une solution de recrutement/ formation d'emplois saisonniers fiables et compétents
- Mettre en place un groupement de salariés agricoles (notamment pour l'activité d'élevage)
- Mettre en réseau les producteurs
- Mettre en place des modalités pérennes d'accompagnement de porteurs de projet ; pour les producteurs bio soutenir l'action d'AgribioDrôme déjà connue et reconnue
- Simplifier les procédures ou les adapter au cas par cas pour plus de réactivité, d'agilité

Résultat 4 : cartographie de synthèse (producteurs/ producteurs-transformateurs./ transformateurs

Les entretiens ont également permis récolter des données afin de **cartographier[2] et mettre en avant les lieux de transformations au regard des lieux de production**. Les producteurs interviewés ont été répartis en deux catégories : « producteurs » et « producteurs et transformateurs. Cette carte répertorie aussi les lieux de transformation que sollicitent les producteurs quand ils ne transforment pas directement à la ferme.

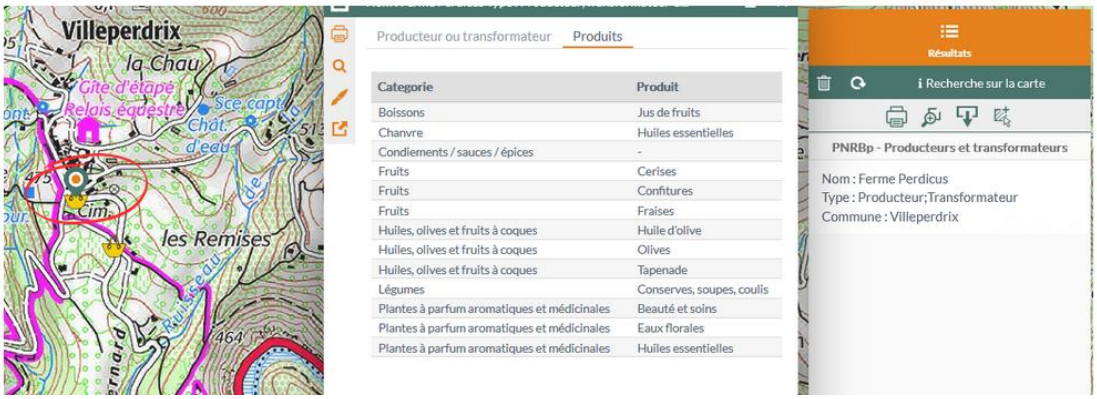

Exemple d'un « producteur et transformateur », situé à Villeperdrix, la liste de ses productions dont produits transformés

[2] Cette cartographie a été réalisée avec le support technique du SIT InterParc PACA (https://sit.pnrsud.fr/adws/app/96adbadc-fe5f-11ee-9eae-d12843d6d792/index.html)

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

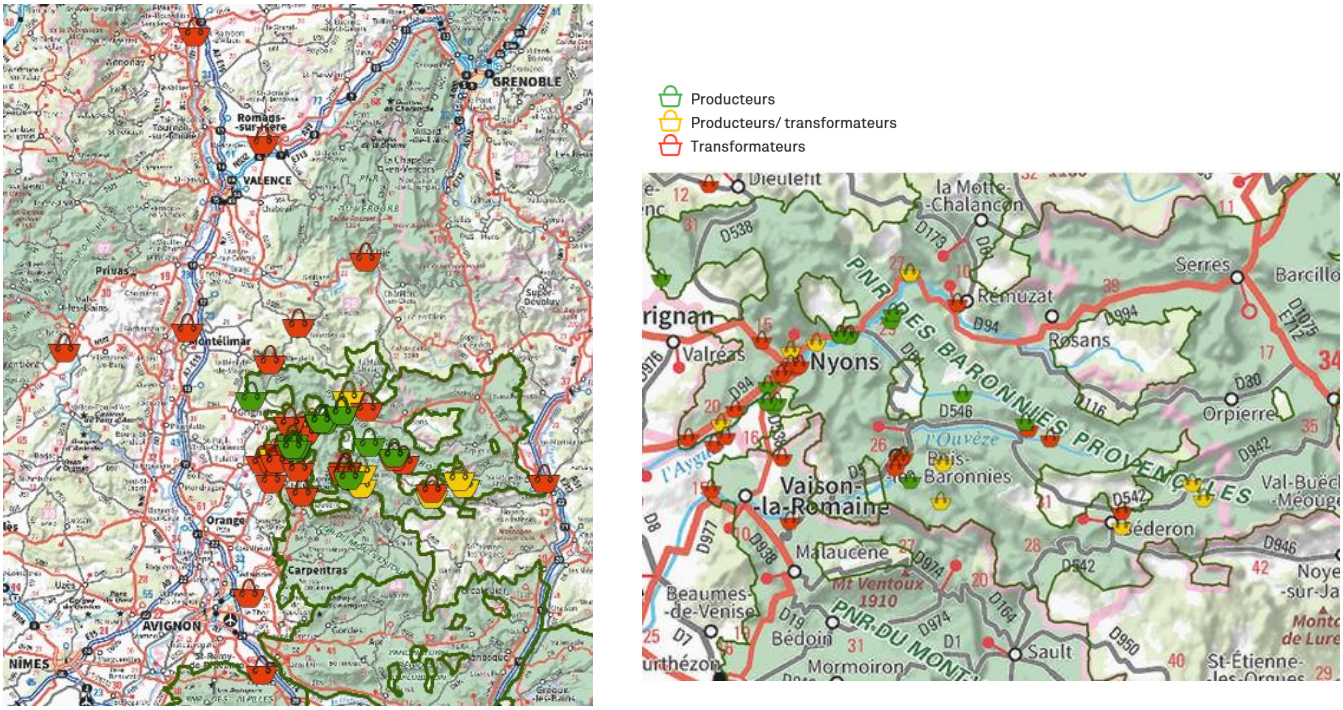

Vue d'ensemble et vue détaillée extrait du SIT

La carte ci-dessous, reprend schématiquement et donne une tendance au regard des données collectées lors de entretiens, des lieux de transformation utilisés nécessitant un trajet aller/ retour supérieur à 2h. Cela illustre un **éloignement important des lieux de transformation** par rapport aux lieux de production. Il ressort des témoignages, confirmés par cette cartographie, un manque de lieux de transformation dans un rayon raisonnable (soit 1h de trajet aller/retour des lieux de productions).

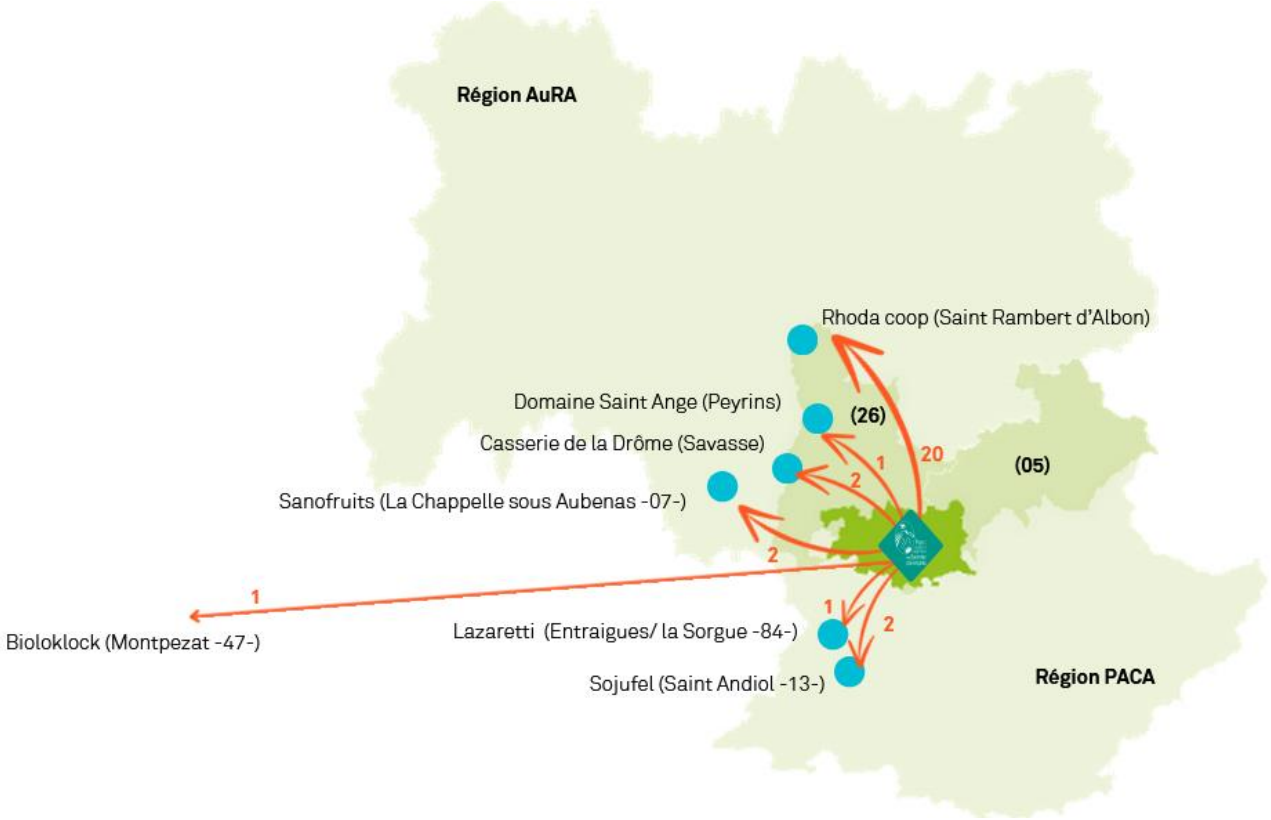

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

La seconde carte ci-dessous, représente les ateliers de transformation présents sur le territoire du PnrBp (ou en projet) et le **nombre de producteurs identifiés dans le cadre des entretiens, qui les utilisent ou envisagent de l'utiliser** (projet Champ des A).

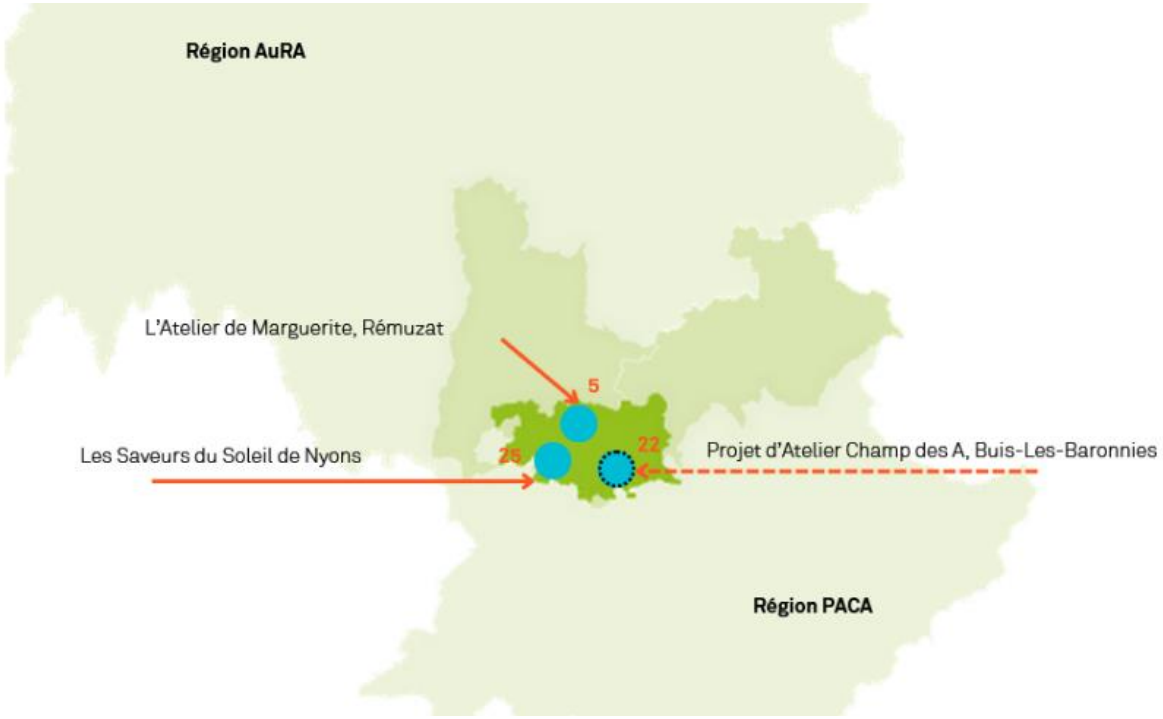

2. Retour d'expérience de l'accompagnement du collectif Champ des A, Ecooparc et préfiguration de la fabrique à projets (Phases 2 & 3)

Accompagnement du Collectif Champ des A

Le Champ des A[3] est une association qui travaille depuis 2 ans sur un projet ancré dans la volonté de rapprocher l'agriculture, de l'alimentation et les paysans, des citoyens ; le collectif souhaite le porter comme un projet de territoire fédérant les institutions et les producteurs. Il s'articule autour de 3 pôles complémentaires : pôle production et sensibilisation, pôle formation et expérimentation, pôle cuisine et dégustation. Ces pôles viennent en écho et en cohérence avec le Plan alimentaire de territoire porté par le Pnr Bp. Depuis septembre 2023, les efforts du collectif se sont concentrés sur l'atelier de transformation et sur l'élargissement du collectif à d'autres producteurs. Six postes de transformation sont envisagés dans ce projet : autour des fruits (compotes, confitures, jus, fruits séchés) ; autour des céréales (conserves et pâtes artisanales) ; autour de l'olive (moulin à huile et écrasé).

L'accompagnement du Champ des A était initialement prévu d'être effectué par la CCBDP dans le cadre du LEADER. En raison du départ de la chargée de mission économie de la CCBDP, le Parc s'est repositionné sur l'accompagnement du collectif afin de pallier ce manque. Un travail d'accompagnement dans le cadre d'une prestation a été réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Drôme et a permis la construction d'une document de synthèse qui consolide et valide le prévisionnel économique construit par le Collectif.

[3] Pour en savoir plus sur ce Collectif : https://www.helloasso.com/associations/le-collectif-du-champ-des-a ou les contacter : lechampdesa@gmail.com

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

L'accompagnement Champ des A, a permis pour le Parc, **d'expérimenter une organisation d'acteurs du territoire sur un projet concret** autour des questions suivantes : Comment résoudre les difficultés et freins au projet ? Quelles actions mettre en place ? Quel réseau d'acteurs mobiliser ? Quels outils proposer au collectif pour structurer le projet ?

Cet accompagnement s'est traduit par la **mise en place 1 à 2 fois par mois de réunions d'avancement de projet** afin de lister les **actions à réaliser et y contribuer directement,** mais aussi d'identifier les **personnes à mobiliser** sur le projet. De plus, cela a permis d'assurer une traçabilité des étapes du projet et des décisions (13 comptes-rendus réalisés). La **réalisation d'un rétroplanning** a permis par ailleurs de clarifier le déroulé temporel envisageable pour le projet mais aussi d'avoir une vision complète des actions à réaliser et des acteurs nécessaires pour cela. Au-delà de ces aspects organisationnels et de pilotage, un travail sur la dimension financière a également été réalisé pour **rechercher et identifier les modalités de financements** en complément de la subvention FEADER et aider le collectif à ébaucher le plan de financement ad hoc.

Le groupe initialement constitué dispose de nombreux atouts pour avancer dans la coopération : partage de valeurs, d'une volonté de partage et de travailler ensemble pour le bien commun. L'accompagnement réalisé a permis de **cadencer le projet et de soutenir le collectif** sur les aspects de suivi de projet et d'animation du réseau avec différents acteurs du territoire, de programmation des **instances de décisions** pour les jalons importants du projet : CCBDP, producteurs pour élargissement du collectif, Région, DDT…

En revanche, un frein majeur pour le collectif de producteurs, a été la dimension économique, très prégnante dans la phase du projet accompagnée. En effet, le dimensionnement de l'atelier répondant aux besoins identifiés des producteurs et le prévisionnel économique ont mis en exergue la nécessité de contracter deux emprunts : un emprunt court terme afin de faire l'avance de trésorerie et couvrir le montant attendu de la subvention FEADER et la TVA (soit un total d'environ 190k€) ; un emprunt à long terme, pour financer les 65% de dépenses non subventionnés (soit environ 160k€). Cela représente une prise de risque financier très élevée pour le collectif, dans un contexte de crise agricole multifacteur.

De plus, ce projet a été conçu par le collectif comme allant au-delà de la dimension privée purement entrepreneuriale : par sa structuration en SCIC à la gouvernance partagée, par les valeurs portées, par l'enjeu économique et sociétal qu'il représente… Des modalités d'investissement ou de structuration, pour soutenir ce type de projet sont à **mettre en cohérence avec le positionnement du projet** et permettre de limiter la prise de risques des producteurs en la partageant avec d'autres acteurs du territoire (institutionnels, entreprises…) et donc lever les freins à la coopération dans ce domaine sous tension[4]. C'est donc un des éléments structurant à intégrer dans le cahier des charges d'une future fabrique à projets, qui vient en cohérence avec les éléments issus des entretiens individuels.

Le second point qui ressort de cette expérimentation mais qui avait aussi émergé des entretiens individuels, est la nécessité d'être soutenu sur la construction et la gestion administrative du projet par :

- Des ressources et des compétences : ressources partagées/ financées entre les parties prenantes de la fabrique ; compétences gestion financière et administrative ; gestion et animation de projet ; compétences techniques et scientifiques complémentaires…
- Des outils de gestion de projet (Identification d'un besoin, d'une problématique ; Prototypage ; Cahier des charges : objectifs, besoins, clients, étapes principales, livrables ; plan d'actions détaillé, pilotes et contributeurs ; planning ; indicateurs…

[4] A l'instar de ce qui a été mis en place pour l'émergence et la création du micro abattoir de Saint Auban sur l' Ouvèze

Retour d'expérience « fabrique à projets » EcooParc (Pnr des Ballons des Vosges)

Les objectif des « Fabriques à projets » a été défini par la fédération des Parcs comme suit :

« Les Fabriques à Projets permettent d'optimiser le métier des équipes en investissant les compétences :

- *de coopération : en interne et avec les partenaires,*
- *d'animation-développement : pour contribuer à l'émergence de nouveaux projets portés par des tiers,*
- *et d'accompagnement de projets complexes (projets collectifs, multi-acteurs, innovants ...). »*[5]

Deux entretiens, l'un avec Stéphane Adam, Coordinateur Patrimoine et Développement durable à la Fédération des Parcs et l'autre avec Stéphane Adam et Dominique Rivière, co-directrice de EcooParc[6] : ont permis d'avoir une vue d'ensemble des conditions de structuration et d'actions de Ecooparc.

Ecooparc est né d'un besoin sur le territoire du Parc des Ballons de Vosges d'accompagner des projets novateurs, multi acteurs. **Pendant 3 ans, la fabrique à projets s'est structurée et a expérimenté sur le territoire du PNR : cette période a permis de démontrer l'intérêt de la fabrique auprès des acteurs locaux**, de mettre en place et de tester les méthodes de travail. Un travail approfondi de communication et de pédagogie sur la démarche a été nécessaire pour convaincre les acteurs du territoire et installer la démarche.

La démarche a démarré sur le territoire Parc en 2014 (portée par Cooproduction, une CAE, puis le Pnr Bv), la SCIC s'est structurée en 2019 (indépendamment du Pnr mais le Pnr est une des parties prenantes). Elle est constituée aujourd'hui de 3 salariées. L'organe de gouvernance est le conseil coopératif qui se réunit 4 fois par an et est constitué d'un représentant de chaque collège (actuellement 7 personnes). Son rôle est avant tout de définir les orientations stratégiques. Les problématiques et besoins sont travaillés au niveau des collectivités (souvent avec les techniciens dans un premier temps puis en associant des élus).
La collectivité valide la problématique et une feuille de route (sans présupposer des projets qui en sortiront) ; ceci fait l'objet d'une délibération puis d'une convention de partenariat avec Ecooparc et d'un cofinancement à l'entrée de la problématique dans la démarche « fabrique à projet » (NB : un cofinancement est également assuré par la « fabrique à projets d'utilité sociale Grand Est » : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aap-fabriques-a-projets-utilite-sociale/)

Au niveau opérationnel, **un collectif d'acteurs est constitué pour chaque initiative**. Ce collectif se mobilise et travaille à l'étude d'opportunités, de l'idée au projet. **Ecooparc accompagne ce collectif au niveau méthodologique afin d'évaluer l'impact du projet, social, environnemental, économique etc**. Une boite à outils spécifiques est déployée. Ecooparc anime les rencontres participatives afin de faire émerger les idées de solutions face à la problématique identifiée. Ces rencontres interpellent des acteurs multiples, concernés par la problématique.
Un comité de suivi est constitué d'un élu, d'un technicien, d'une personne d'Ecooparc et éventuellement d'une personne ressource spécifique en fonction des projets. Ce comité valide les études d'opportunités.

L'atout de la SCIC est qu'elle permet d'aller chercher à la fois les **producteurs de l'action mais aussi ses bénéficiaires** ; elle suppose de rassembler autour d'un projet d'intérêt collectif et à utilité sociale. Cela peut également être un frein car cela suppose de faire converger des visions des parties prenantes autour

[5] https://www.youtube.com/watch?v=0Wf0FCB9fgA
[6] https://ecooparc.com/

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

d'un même projet. **L'adhésion et l'engagement du collectif à son objectif et ses valeurs est clé** pour la réussite d'une SCIC.

La fabrique à projets s'appuie sur un réseau d'acteurs :

- Les chambres consulaires
- Le réseau France Active (https://www.franceactive.org/)
- Les fabriques à initiatives de l'Avise (Ecooparc est labellisé)
- Les structures d'aides à la créations d'activités
- France Travail
- France initiative (financement, prêts, parrainage…https://www.initiative-france.fr/je-me-lance/trouver-mon-interlocuteur.html)
- CAE (https://www.les-cae.coop/trouver-une-cae-0)
- Réseau Egée, réseau d'accompagnement de projets par d'anciens cadres d'entreprises (https://www.egee.asso.fr/)
- …

Ce réseau d'acteurs est un des leviers de la réussite de la fabrique à projets ; des partenariats spécifiques ont également été établis au montage (universités pour apports méthodologiques, banque des territoires pour benchmark…). Un comité de pilotage a été créé et a constitué le socle de la structure ; **l'accompagnement de l'URSCOP a été très bénéfique** à la fois pour la création de la structure mais également en post-création (par exemple sur l'organisation des assemblées générales). Le capital de départ était de 22k€ environ. Le premier frein qui a été rencontré avant la création de la SCIC, était principalement sur la difficulté d'expérimenter la démarche en même temps que la fabrique se montait, de caractériser la démarche tout en communicant et convaincant les acteurs. Le second frein a été de **trouver des financeurs** pour l'animation.
Enfin, l'identification d'un lieu n'a pas été une question au début du projet, car les actions se réalisent directement sur les territoires concernés ; **un tiers-lieux s'est avéré nécessaire dans un second temps pour accueillir les nouveaux salariés.**

3. Préfiguration de la « Fabrique à projets »

Le retour d'expérience de EcooParc, conjugué aux éléments de diagnostic, concernant en particulier la dimension géographique comme frein à la coopération et à l'innovation, a amené à réfléchir sur l'intérêt de la formation et l'accompagnement à la création d'un tiers-lieux initialement identifié comme un des objectifs du projet et prévu au budget, lors de la programmation LEADER en 2022. Il est apparu important **d'aller plus loin dans l'analyse et la compréhension des dynamiques de coopération du territoire**, avant d'avancer vers une préfiguration de fabrique à projet et de création de tiers-lieux. La première étape d'analyse du territoire basée sur ces entretiens a, en effet, amené à élargir la réflexion sur les modalités à mettre en place pour dynamiser la coopération entre acteurs et l'inventivité au regard des particularités relevés lors des entretiens sur le fonctionnement du territoire**. L'hypothèse initiale de création d'un tiers-lieux a donc nécessité d'être précédée d'une analyse plus détaillée des systèmes d'acteurs inventifs et les déterminants de l'innovation spécifiques au territoire des Baronnies provençales**. La prestation initialement prévue lors de la programmation, de formation au tiers-lieux par la structure l'Hermitage-le Lab a donc été réorientée et a fait l'objet d'une consultation.

Trois bureaux d'études ont été consultés, L'Hermitage-le Lab, Ithea conseil et Ocalia afin de réaliser cette analyse plus détaillée, prérequis nécessaires à la préfiguration d'une organisation pertinente et adaptée aux spécificités du territoire. Cette étude s'est appuyée sur le travail préalable réalisé au cours des entretiens auprès d'acteurs du territoire (comptes-rendus des entretiens réalisés auprès des producteurs

et transformateurs du territoire, synthèse des témoignages recueillis sur la thématique de l'innovation et de la coopération, synthèse de l'accompagnement du collectif « Champ des A »...)

Eléments de synthèse de la prestation d'études

La prestation d'études a été confiée à Dany Egreteau (Bureau d'études Ocalia puis Vent de Terre). Cinq entretiens complémentaires ont été menés par D. Egreteau, pour confirmer le diagnostic réalisé sur les freins et leviers à la coopération et à l'innovation. Des ateliers participatifs ont été organisés afin de partager les constats individuels émis lors des entretiens, les résultats de l'études et les propositions qui en découlent.

Un premier atelier a été organisé en juin 2024 (CR en annexe 2). L'atelier a eu pour objectif de contribuer au projet dans sa dimension diagnostic en vue de mettre en place des actions pour développer la capacité de coopérer et d'innovation du territoire : tout d'abord en ayant une compréhension fine du fonctionnement du territoire pour innover et coopérer ; et ensuite définir et mettre en place des formes de collaboration adaptées au territoire pour innover. Cette étude s'est focalisé sur le monde agricole dans un premier temps mais le champ d'application pourra être élargi dans la perspective de la « fabrique à projets » pour les Baronnies Provençales.

Ce premier atelier a été centré sur la **compréhension des dynamiques de collaboration** existantes, ce qui marche bien, ce qui marche moins bien de manière générale. Cela a permis de confirmer et conforter de manière collective, les visions individuelles sur la coopération, les freins et leviers relevés lors des entretiens.

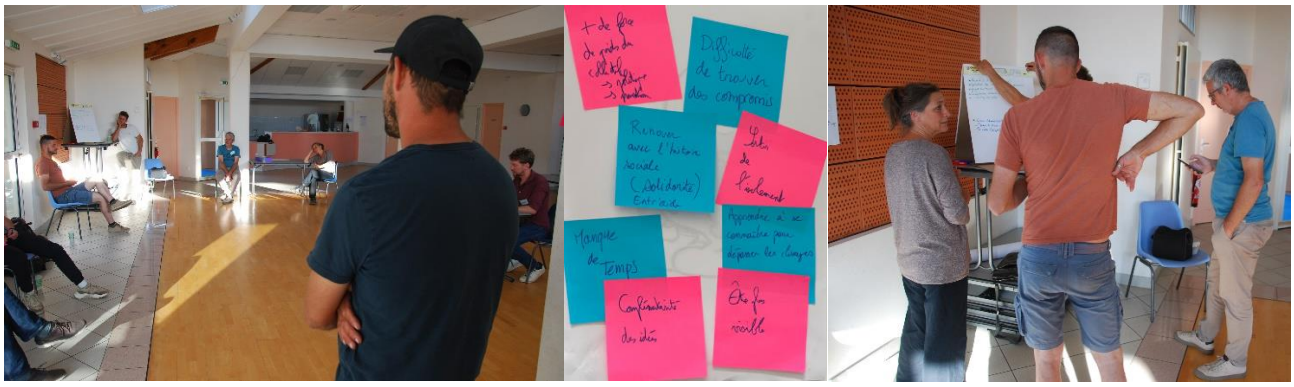

Photos Atelier du 04 juin 2024

Les conditions de réussite identifiées pour coopérer reposent principalement sur le facteur humain et assez peu sur des dimensions techniques :

- Avoir une bonne organisation et répartition des tâches, bien planifier et structurer
- Partager un besoin, un objectif, des valeurs
- Avoir envie de partager, de travailler ensemble
- Identifier le niveau de collaboration possible et nécessaire par rapport à l'objectif, le réseau d'acteurs nécessaire
- Avoir une capacité de mobilisation sur le territoire, une légitimité pour cela
- Dépasser les clivages en mixant les compétences et les visions pour en créer de nouvelles
- Regrouper les bonnes personnes pour que le collectif perdure dans les difficultés
- Avoir un leader reconnu, et qui a une capacité à fédérer
- Faire évoluer les représentations sur la coopération (chronophage, pas habituel, complexe…)
- Prendre conscience de sa nécessité dans un contexte sous extrême tension du monde agricole (constat d'être démunis et isolés face aux crises à facettes multiples)
- Être soutenu sur la construction et la gestion administrative du projet

Une autre vie s'invente ici
575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

- Être en mesure d'investir financièrement mais aussi en temps à passer sur le projet

En synthèse, la coopération fonctionne lorsqu'elle répond à un **besoin concret et partagé** hors contexte concurrentiel, lorsque le groupe fonctionne en **confiance et partage des valeurs communes**, lorsqu'un leader porte et guide le groupe, que tout le monde aille dans le même sens (direction, émotion, signification). L'échelle extra-territoriale de la coopération est à prendre en contexte, mais l'enjeu et la difficulté est d'identifier les coopérations locales nécessaires et efficaces. La solidarité et la santé mentale sont moteurs de coopération pour partager et faire face aux difficultés. **La complexité des crises socio-économiques et le changement climatique rendent la coopération nécessaire** : le collectif permet le partage d'expériences, de compétences de s'inspirer mutuellement face à une situation complexe.

Un second atelier a été organisé le 26 septembre 2024, pour travailler ensemble sur une vision de l'agriculture pour le territoire des Baronnies, confronter cette vision aux thématiques et registres d'innovation issus de l'analyse des entretiens et caractériser le programme d'actions envisageables pour le territoire, adapté à ses spécificités, à ses besoins (voir CR en annexe 3).

Photos Atelier du 26 septembre 2024

Les thématiques proposées ont été validées par le groupe puis priorisées : les trois premiers thèmes (issus d'un vote au cours de l'atelier et repérés ci-contre 1 et 2) sont décrits comme des prérequis qui sécurisent un contexte favorable pour s'adapter au changement climatique, de soutien et de coopération à l'échelle du territoire. L'adaptation au changement climatique, est certes confirmée par les acteurs du monde agricole, comme étant source de stress et de difficultés, de questionnements et d'incertitudes quotidiennes ; cependant, ils ont la main sur cette question de l'adaptation, c'est dans *« les gènes paysans que de s'adapter au climat ».*

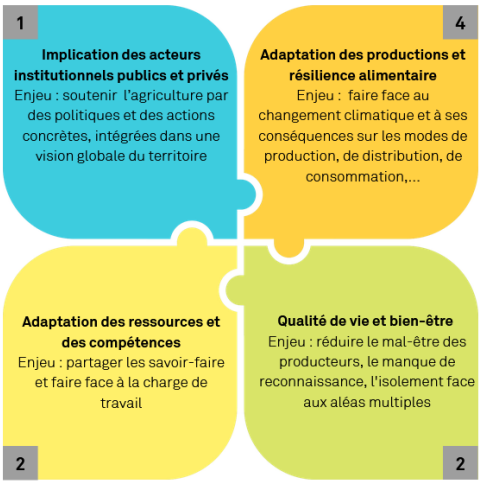

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

L'enjeu en terme d'innovation est donc avant tout de créer ce contexte sécurisant et soutenant sur l'ensemble des registres.

De plus, l'ensemble des cinq registres d'innovation ci-contre a été plébiscité comme devant faire partie intégrante du programme sans priorisation émergente, pour mieux être, vivre, produire, transformer, valoriser, être reconnu en tant que producteurs...

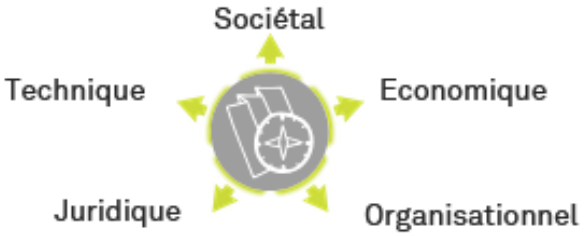

Ces thématiques et registres d'innovation ont été mis en perspective d'une vision « rêvée » de l'agriculture décrite par les participants, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Une agriculture qui redevienne l'affaire de tous, une société où tous les citoyens redonnent une place centrale à l'agriculture et l'alimentation (priorité politique, prix juste, citoyen concerné etc.)
- Des agriculteurs sereins, qui vivent dignement de leur métier, qui disposent de temps pour vivre en dehors de leur travail (loisirs, famille…)
- Une agriculture qui reconnecte à la nature et évolue avec elle (et non plus contre elle), qui nourrit les hommes, la nature et les paysages
- Un maillage d'exploitations à taille humaine, des agriculteurs, acteurs, élus, citoyens qui se comprennent et se soutiennent, collaborent et se tirent vers le haut, ensemble
- une agriculture pluriactive, intégrant des sources de revenus non agricoles

Cadre théorique et périmètre global d'action pour la « fabrique à projet »

L'approche de la « sociologie de la traduction » développée par Michel Callon[7] permettrait de donner un cadre pour la « fabrique à projets » par les deux dimensions qu'elle porte : l'innovation et à la coopération. En effet, l'approche est centrée sur les acteurs et le développement de leur capacité à se rallier autour d'une même innovation, donc à coopérer. Ce cadre théorique fait référence à quatre phases interconnectées qui permettent potentiellement de faire émerger un réseau sociotechnique propice à l'innovation : la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement, la mobilisation.

- La problématisation permet de rallier l'ensemble des acteurs concernés autour d'une même question (coalition initiale minoritaire), en définissant l'innovation comme meilleure solution que ce qui existe déjà, comme un point de passage obligé.

- L'intéressement s'élabore par l'acteur - innovateur qui s'efforce de construire de nouvelles relations entre les acteurs et de stabiliser l'identité des autres acteurs autour de l'innovation ; l'intéressement est réussi si les acteurs endossent l'identité que l'innovation suppose. Cela nécessite par ailleurs qu'un travail de traduction des enjeux soit effectué afin d'interroger l'intérêt des acteurs sur l'innovation en question.

- L'enrôlement permet alors de définir et coordonner les rôles, de nouvelles relations, de nouvelles pratiques (mise en place d'accords entre acteurs, modification du réseau d'acteurs, des organisations…).

[7] Callon, M. (1999). *Pour une sociologie de la traduction en innovation.* Récupéré sur Persée: https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1999_num_31_1_1574
Callon, M. (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction - De la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baie de Saint- Brieuc. *L'année sociologique*, pp. pp. 169-208.

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

- Enfin, la mobilisation des alliés interroge, par l'élargissement du groupe d'acteurs, la représentativité de la coalition minoritaire initiale. L'objectif est également d'étendre l'innovation à une plus grande échelle.

En s'inspirant de ce cadre théorique, des éléments de diagnostic, du retour d'expérience d'EcooParc et de l'accompagnement du collectif Champ des A, il apparait nécessaire de structurer l'action de la fabrique à projets autour de 5 axes principaux interconnectés, qui par essence ne suivent pas un processus temporel et linéaire.

- Axe 1 « Problématiser »

Il s'agit avant de mettre en place un projet et de réfléchir aux solutions les plus appropriées, de bien identifier la question à laquelle on souhaite répondre. C'est l'axe central et incontournable de la démarche que les projets aient émergés ou non : cette étape de problématisation est en effet structurante afin de donner du sens, identifier clairement les besoins et attentes au niveau du territoire. C'est un pré requis pour mieux identifier les opportunités de projets répondant à une problématique mobilisatrice pour la territoire.

- Axe 2 & 3 « S'inspirer et mobiliser »

Ces deux axes concernent la mise en contexte (recherche de projets, connaissances, données en lien avec la problématique définie), la mise en réseau et en cohérence des compétences, des actions autour de la problématique identifiée… L'objectif est d'ouvrir de la manière la plus large possible la réflexion pour consolider la problématique et la manière de l'aborder, à la fois en terme de contenu mais aussi d'acteurs.

L'ouverture à des typologies d'acteurs (y compris hors réseau naturellement concernés par la thématique) est nécessaire dans cette phase de mobilisation. La capacité d'innovation repose en effet sur la capacité à faire coopérer des acteurs de provenance les plus variées possible, auxquels on ne pense pas naturellement car n'étant pas dans le réseau habituel. Il s'agit de sortir des silos organisationnels, techniques et culturels habituels.

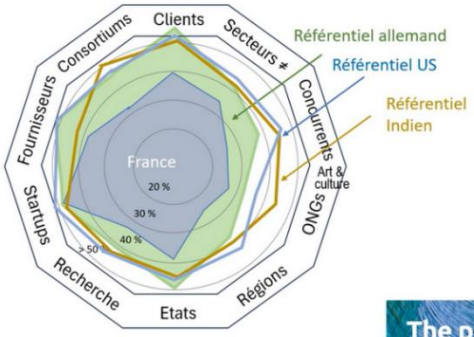

NB : A titre d'illustration pour renforcer cette nécessité d'ouvrir le réseau d'acteurs : ci-contre, les forces et faiblesses de la coopération en France pour innover au regard d'autres pays (*Source : "The power of Minds : how open innovation offers benefits for all"* [8]*).*

- Axe 4 & 5 « Faire émerger, repérer et accompagner »

C'est deux axes concernent la mise en œuvre de projets correspondant une problématique donnée, autour de laquelle se mobilisent un réseau d'acteurs et de compétences.

Les 5 axes interconnectés, structurant la fabrique à projets pourraient se schématiser comme suit :

[8] https://prod.ucwe.capgemini.com/wp-content/uploads/2023/05/CRI_Open-innovation_Report_Final-Draft_12062023_Web-File.pdf

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

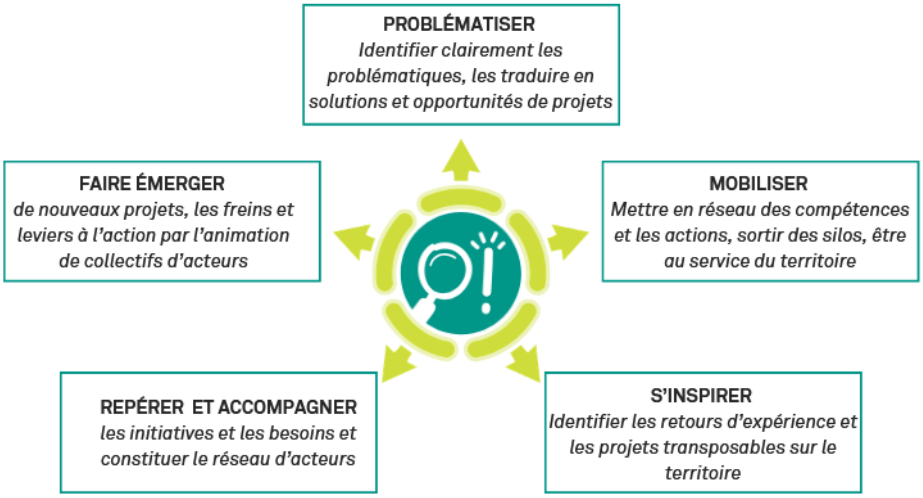

Conditions de réussite et propositions de mise en place opérationnelle

- Une raison d'être partagée pour donner du sens à l'objet « fabrique à projets » multi thématique : la « raison d'être » de la fabrique à projets pourrait être formulée comme suit : « Dynamiser le territoire par des projets fédérateurs inscrits dans une vision partagée à l'échelle du Pnr Bp ». L'enjeu est de réduire les freins à la coopération par la reconnaissance et l'engagement (humain, financier mais aussi de partage et de portage de valeurs) sur un objet commun. Cette raison d'être pourra être intégrée ou revisitée au cours du travail de révision de la Charte afin de confirmer sa pertinence et en permettre l'appropriation par les acteurs du territoire.

  La coopération (et le décloisonnement) au niveau des institutions est incontournable pour la mise en place de la « fabrique à projets » et de son portage politique. Cette fabrique à projet pourra faire l'objet elle-même d'une démarche de traduction des enjeux en tant qu'innovation afin de procéder à l'intéressement et à l'enrôlement des acteurs autour de cette structure en tant que point de passage obligé pour le territoire.

- Des axes stratégiques répondant à la « raison d'être » pourraient être déclinés des axes identifiés pour le monde agricole comme suit, et faire l'objet d'une remise en cause permanente (veille) pour s'adapter aux évolutions des problématiques et priorités du territoire.

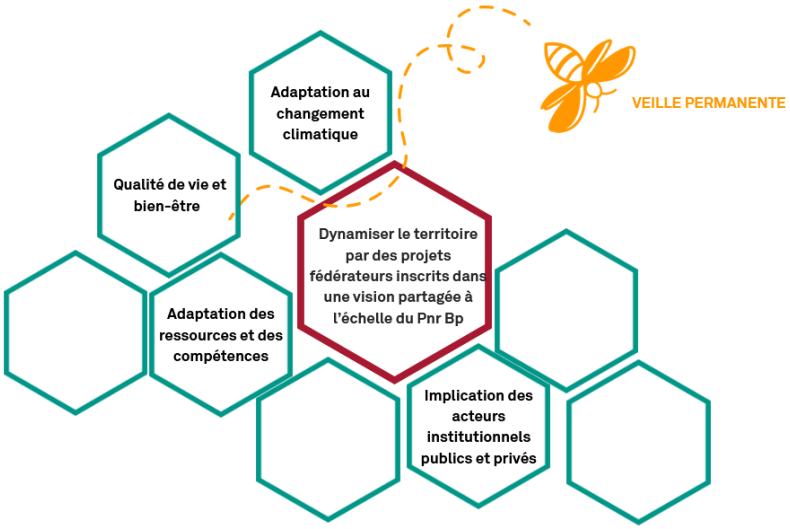

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

- Une organisation satellitaire reposant sur un réseau de pilotes innovation, formés et animés par le Parc. L'objectif est de dynamiser le territoire en étant au plus proche des problématiques locales, à l'échelle d'un bassin de vie. Le fonctionnement de ce réseau supposerait une animation mensuelle : conférences thématiques, groupes de travail thématiques (parangonnage, émergence de projets, …).
  NB : les bassins de vie illustrés ci-contre sont à affiner par une étude plus complète notamment pour la partie Hautes-Alpes non concernée par le projet LEADER.

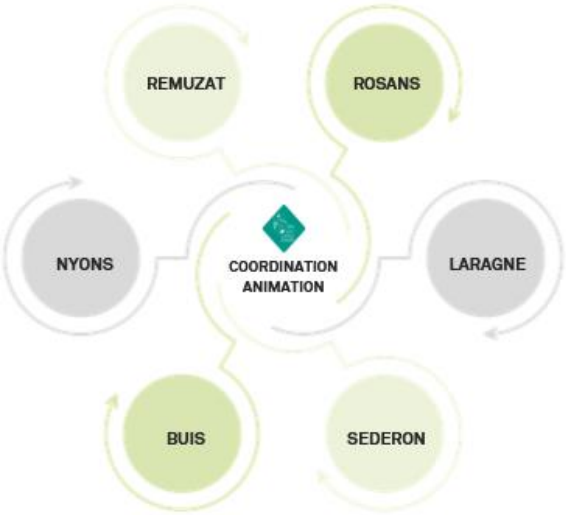

  Cette organisation reposerait sur un triptyque : coordinateur, animateur de dynamique locale et conseil de navigation dont les rôles pourraient se répartir comme ci-dessous :

  <u>Rôle de l'animateur de dynamique locale (0,1ETP par bassin de vie)</u>
  - un acteur local connu et reconnu pour son engagement sur son bassin de vie, recruté via mécénat de compétences ou acteur socio professionnel rémunéré en conséquence
  - Identification de projets émergents et force de proposition
  - Animation sur son bassin de vie d'une dynamique d'acteurs
  - Relais du PnR pour les actions de formation, les événements type conférence thématique
  - Membre décisionnaire du conseil de navigation

  <u>Rôle du animateur/coordinateur PnR ou SCIC (1ETP)</u>
  - Veille projets hors territoire et force de proposition sur les projets du territoire
  - Structuration des actions de la fabrique (plan triennal + budget maj chaque année)
  - Identification et animation/ enrôlement du réseau d'acteurs du territoire et hors territoire
  - Chef de projet pour les phases de cadrage amont et avant-projet
  - Recherche de financements avec le soutien de l'équipe parc / temps dédié
  - Pilotage du fonds de dotation aux actions innovantes
  - Référent pour la thèse innovation territoriale

  <u>Conseil de navigation (2 fois par an)</u>
  - Constitué d'élus et de techniciens PnrBP, CCBDP, CCSB, des pilotes innovations et de citoyens + autres structures en fonction des sujets traités (CA, CCI, LPO, Agence de l'eau…)
  - Sélectionner et prioriser les projets présentés par leurs porteurs
  - Affecter les mécénats financiers ou de compétences
  - Valider le plan triennal

Tout cela suppose de mettre en place des moyens spécifiques pour financer ces actions et cette organisation. La création d'un fonds de dotation pourrait être une solution agile pour apporter du mécénat financier et/ ou mécénat de compétences. Il s'agira également de sécuriser un budget de fonctionnement : indemnisation des animateurs de dynamique locale, communication, frais de déplacements, rémunération conférenciers (potentiellement mutualisable avec les actions du CSEP)....

Ces éléments devront bien sûr être amendés avec les partenaires nécessaires à la mise en place de cette fabrique à projets.

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

8. PERSPECTIVES

A court terme et compte-tenu des délais inhérents à la structuration décrite précédemment, une expérimentation de type fabrique à projets pourrait être mise en place, sur un bassin de vie uniquement focalisée sur la thématique agriculture et alimentation, afin de tester le dispositif dans un contexte déjà engagé via le Plan alimentaire de territoire.

Cette expérimentation pourrait être alimentée par une thèse recherche-action, prenant comme terrain de recherche, le Pnr Bp. Cette recherche-action permettrait de poursuivre et affiner l'analyse, développer le terreau favorable à l'innovation dans les Baronnies (le réseau et la dynamique d'acteurs) et poursuivre la dynamique engagée dans le cadre du LEADER.

Il s'agira par ailleurs de préciser le cahier des charges de la fabrique à projets multi thématiques avec des acteurs du territoire ad hoc (CCBDP, CA, CCI, Réseau initiative, réseau Egée…) sur la base des orientations proposées, de définir les moyens nécessaire (humains, techniques et compétences…) afin de mettre en place cette organisation au service d'une dynamique d'innovation et au service des porteurs de projets du territoire et de sa dynamique. Le fonds de dotation aux actions innovantes pour le territoire devra par ailleurs être constitué et les personnes recrutées pour assurer la mise en place concrète de la « fabrique à projets innovants».

L'étape de cahier des charges détaillé pourrait suivre la logique de la sociologie de la traduction de M. Callon, en définissant la fabrique à projets comme point de passage obligé et en effectuant un travail de traduction des enjeux de l'ensemble des acteurs autour de la fabrique à projet. Chacun pourrait alors endosser un rôle spécifique dans la structuration et la mise en œuvre de la fabrique à projets. Cette démarche pourrait être un axe de travail structurant en vue de la révision de la Charte du Parc.

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

9. ANNEXES

1. Synthèse des entretiens individuels (incl. fiche guide d'entretien, liste des personnes rencontrées)
2. Compte-rendu atelier participatif 1 : la coopération vue par le territoire
3. Compte-rendu atelier participatif 2 : la vision rêvée de l'agriculture, les thèmes et registres d'actions innovantes proposées

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

PROJET LEADER

« Innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles »

Synthèse des entretiens réalisés entre octobre 2023 et mars 2024

La synthèse qui suit est issue des comptes-rendus d'entretiens menés sur le territoire auprès de différents producteurs et / ou transformateurs (PPAM, maraichage, viticulture, arboriculture, etc.) pour le projet LEADER intitulé "innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles" sous l'angle des transformations.

Cette synthèse reprend les 3 grands items du questionnaire d'entretien et repose sur une trentaine de témoignages (voir questionnaire et liste des 29 personnes rencontrées en annexe) :

1. Contexte : situation et enjeux des filières
2. Les outils de transformation du territoire : état des lieux et enjeux
3. Le territoire, la coopération et l'innovation : enjeux, freins et leviers
4. Conclusion : pistes de travail pour une « fabrique à projets » et exemples de projets

1. Contexte : Situation et enjeux des filières

Les difficultés que rencontrent les producteurs sont à la fois liées aux aléas économiques, aux aléas climatiques mais aussi d'une manière plus large, au contexte sociétal dans lequel ils évoluent et la valorisation de leur activité.
Les enjeux climatiques sont cités par une majorité des producteurs rencontrés. Un travail national autour d'un outil Climat XXI a été engagé depuis 2010 par les Chambres d'agriculture pour avoir les clés de compréhension et accompagner les producteurs face aux changements climatiques[1]. De nombreuses filières sont touchées et la question posée par les agriculteurs est de savoir s'ils existeront encore demain. Les aléas climatiques qui ressortent sont notamment les gels tardifs, la grêle, les espèces invasives et le manque d'eau. Concernant le gel, des dispositifs de chaufferettes sont mis en place sur les parcelles pour les fruitiers notamment ainsi que l'aspersion sur frondaison. Des tours de chauffage au gaz ou des éoliennes se développent également sur le territoire.
Par ailleurs, depuis plusieurs années les canaux d'irrigation sont fermés en cours de saison (environ mi-juillet) par manque d'eau dans les rivières, ce qui amène à des baisses de rendements sur l'ensemble des cultures. L'accès à l'eau est cité de manière systématique par les producteurs comme un enjeu majeur.
Face à cette situation anxiogène, la difficulté est néanmoins d'éviter la « sur adaptation » face aux aléas climatiques (agir aujourd'hui pour préparer à trop long terme peut être vain tant les incertitudes sur l'évolution du climat sont grandes), mais plutôt d'être dans le bon timing face aux évolutions du climat qui de surcroît viennent se cumuler aux aléas économiques.
En revanche, les témoignages font ressortir que contrairement aux aléas économiques*, « les aléas climatiques sont dans les gènes paysans »* ; ils sont soumis à l'adaptation permanente, même si celle-ci amène de plus en plus à travailler sur des fronts multiples (adaptation des variétés, adaptations ou modification des cultures, des méthodes…). La récurrence des aléas et la rapidité des changements rendent nénamoins l'adaptation difficile tant sur les pratiques culturales que sur les dimensions économiques qu'elles supposent.
Face aux difficultés climatiques et économiques, la majorité des producteurs s'attachent à diversifier leurs productions, à tendre vers une agriculture raisonnée et à privilégier les petits volumes et la vente directe. La polyculture est perçue par les producteurs comme une solution pour sécuriser les revenus, la vente directe comme une manière de maîtriser et diversifier les revenus et la relation aux consommateurs, pour recréer un lien entre agriculture et citoyens.

● Filière viticulture

La viticulture est soumise à des aléas économiques importants liés à une diminution progressive de la consommation (moins marquée pour le vin blanc), même si cette filière représente encore plus de 50% des revenus agricoles du territoire[2] (partie Drômoise du PnrBp). Pour certains viticulteurs, le développement d'un réseau de distributeurs multiples permet de pallier cette conjoncture à ce stade, mais il est difficile d'avoir des leviers d'actions sur cette dimension socio-économique.

[1] Une présentation aux élus du PnrBp a été faite en avril 2023 pour partager les enjeux à l'échelle du territoire des Baronnies
[2] Source : présentation de la CA26 "Portrait agricoles de territoire de la CCBDP", avril 2023

La question se pose donc de la pérennité de cette activité dans un contexte de changement climatique et de pratiques vertueuses (sans irrigation des vignes par exemple). Des recherches de nouveaux cépages sont menées pour s'adapter au changement climatique, mais il semblerait nécessaire aux vues des projections climatiques de maintenir un à deux arrosages par an (principe d'irrigation anticipée basée sur le stockage des eaux). En fonction des surfaces, les viticulteurs peuvent amortir les frais liés aux charges de personnel et aux matériels nécessaires à l'exploitation, parfois en étant juste à l'équilibre. Certaines fermes préfèrent ne pas renouveler les vignes et utiliser les surfaces pour d'autres cultures et notamment des oliviers.

- ***Filière Olives***

La filière est actuellement très stable (production, qualité, revenus, attractivité…) sur l'ensemble de la chaîne. Elle s'appuie sur une forte identité du territoire et sur une variété (la Tanche), adaptée d'un point de vue géo-pédo-climatique. Le cahier des charges de l'AOP repose sur cette variété : seuls quelques paramètres du cahier des charges peuvent être modifiés à la marge pour préserver l'AOP (sur des aspects administratifs, les cultures intercalaires ou encore la limitation du désherbage chimique…). Le changement climatique avec des canicules précoces et tardives pourrait poser problème pour la variété Tanche, mais l'évolution de l'AOP ne pourrait se faire que sur une évolution de la zone de répartition géographique (altitude, exposition, couloir de vent…). Le risque à +1,5°c est de ne plus avoir de floraisons pour la Tanche (comme c'est le cas par exemple à Montpellier aujourd'hui) : ce risque est donc non négligeable pour la filière qui, à ce stade, n'envisage pas d'actions d'adaptation concernant l'AOP.
Les producteurs sont donc relativement inquiets mais il n'y a pas ou peu de leviers réellement explorés à court/ moyen terme. Certains font néanmoins le choix de planter des oliviers de variétés résilientes, plus adaptées à la sécheresse que la Tanche. Ceci suppose donc d'avoir une production hors AOP. Cela ne présente pas un frein à la commercialisation pour les producteurs dont le réseau est suffisamment établi et stable.

- ***Filière Abricots, fruitiers***

Afin de pallier les difficultés liées aux aléas climatiques sur les fruitiers (principalement le gel, la grêle mais aussi les EEE[3]), une des voies d'adaptation est de déplacer les parcelles de vergers afin de les rendre moins exposées au gel. La filière abricots est en tête de liste des filières impactées par le changement climatique. L'investissement et l'installation de filets paragrêle pour les abricotiers et de filets anti-

Le Syndicat de l'Abricot des Baronnies Provençales

Le syndicat de l'abricot regroupe aujourd'hui une cinquantaine de producteurs dont une vingtaine sont très actifs. L'ambition est de passer à une centaine d'adhérents. Avec l'IGP et le statut d'ODG du syndicat, une animatrice a été embauchée à mi-temps, l'autre mi-temps étant dédié à l'animation du syndicat du petit épeautre. Cette animatrice aura pour mission de faire l'inventaire des vergers et de communiquer auprès des adhérents ou futurs adhérents sur le cahier des charges lié à l'IGP.

[3] Espèces Exotiques Envahissantes

drosophiles pour les cerisiers sont également des solutions palliatives (subventions FEADER possibles).
Parmi les leviers possibles, un travail de valorisation des productions ayant subi la grêle pourrait être envisagé, par exemple pour les noyaux/ amandes ; ceci nécessiterait néanmoins des moyens de séchage ou d'intervention rapide sur le fruit pour que les noyaux ne fermentent pas. La voie de la diversification en arboriculture est également explorée avec la plantation de figuiers, de pistachiers, de grenadiers et d'amandes.
De plus, la valorisation par des SIQO comme l'IGP récemment acquis sur l'abricot, pourrait apporter une valeur supplémentaire à la production des Baronnies et compenser en partie la réduction des rendements. En revanche, il y a un fort enjeu d'appropriation et d'implication des producteurs sur l'IGP et d'organisation pour le faire vivre et ainsi valoriser les productions en créant des organisations de producteurs (OP) par exemple, afin de gérer les lieux de stockage, les moyens de calibrage ou encore les expéditions.

- ***Filière maraîchage***

Il existe très peu de maraîchers sur le territoire et le développement du maraichage est freiné par différents paramètres : tout d'abord le manque d'eau et de surfaces irrigables pendant toute la saison estivale, la terre argilo-limoneuse qui est difficile à travailler, le climat et les aléas dus au changement climatique ; ensuite le volume de travail que cela représente au regard des revenus générés ; enfin, l'accès au foncier lié à une faible disponibilité de terres dédiées et adaptées au maraîchage ; ce dernier point se conjugue à la difficulté de se loger à proximité immédiate de l'exploitation (coût du logement à l'achat ou à la location versus tourisme). L'habitat réversible pourrait être une solution qui est intéressante mais elle se heurte à des freins administratifs (DDT, préfecture, municipalité...)
L'activité de maraîchage permet de constituer un niveau de trésorerie sur des cultures et productions se faisant sur un temps court et éventuellement permettre des investissements pour d'autres types de productions. Néanmoins, dans le cadre de la diversification des productions, bien souvent une activité de maraîchage est développée puis abandonnée car trop chronophage, les contraintes sont importantes se cumulant aux aléas climatiques ou dégâts d'espèces invasives (dont les sangliers) et les soutiens notamment institutionnels se font rares (accès au foncier, soutien de la filière en général…).
C'est une activité décrite comme peu rémunératrice au regard du nombre d'heures nécessaires pour assurer la production (nombre d'interventions, rotations etc.) et de la condition physique requise. L'organisation des cultures doit être faite de manière à assurer un ramassage en décalé et ainsi de pouvoir gérer au maximum les productions seul, afin de diminuer les charges et la gestion de personnel.
Par ailleurs, les cultures nécessitent un apport en eau et l'incertitude sur la ressource dans le contexte de changement climatique, est une difficulté à lever pour mener l'activité agricole sereinement. En fonction de l'état de la ressource en eau, des retenues collinaires pourraient s'avérer nécessaires pour maintenir l'activité. De plus, les journées de canicule en été réduisent considérablement la capacité de travail en extérieur à moins d'avoir des saisonniers pour en faire autant en un temps plus réduit, d'arrêter la production, de travailler sur des solutions d'ombrages ou de couverts végétaux : mais là encore, cela induit un coût supplémentaire lourd à assumer pour des petites structures.

- ***Filière PPAM***

La filière est elle aussi soumise aux aléas climatiques et EEE. De plus, le constat est que le réseau des acteurs locaux et notamment les chambres consulaires (CA, CCI, CMA), malgré leur proximité, ont beaucoup perdu en moyens ces trente dernières années : aujourd'hui « ils font ce qu'ils peuvent et ont souvent toujours un peu de retard sur les sujets des filières ». Le réseau d'acteurs soutenant l'activité est aujourd'hui principalement constitué d'acteurs de la filière au niveau national : Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles (CNPPMAI), interprofession des PPAM (PPAM de France), ITEIPMAI (institut technique de recherche appliquée pour la filière PPAM). Le changement climatique risque d'atteindre les productions du territoire d'exception du Pays de Grasse et d'amener à l'étendre et pourquoi pas jusqu'aux Baronnies : ceci pourrait être une opportunité pour les producteurs des Baronnies.
Les aléas économiques sont également très marqués sur la filière et confèrent aux producteurs une instabilité de revenus au regard du niveau de qualité recherché et atteint par les producteurs.

- ***Elevage ovins, caprins***

Les aléas climatiques et économiques impactent là encore cette filière. En effet, sur l'aspect économique, l'équilibre est difficile à maintenir : l'augmentation des matières premières (alimentation pour les animaux, carburant pour les transports...) ne s'est pas accompagnée d'une augmentation du prix de vente ou encore de celle des aides aux agriculteurs. A titre d'exemple sur un élevage d'agneaux, le chiffre d'affaires est de l'ordre de 17k€ alors que les charges s'élèvent à 80k€ ; avec les aides de la PAC, un éleveur peut réussir à dégager un salaire de 1600€. Par ailleurs, la production de fourrage et de céréales subit les aléas climatiques notamment les périodes de sécheresse et il devient difficile de préserver un modèle autosuffisant (sans compter les dégâts causés sur les cultures par les sangliers par exemple). Il n'existe pas dans les Baronnies des éleveurs qui auraient du fourrage en bio en excédent : en cas de pénurie, le recours à l'importation est donc nécessaire via l'achat de fourrage déshydraté bio en provenance d'Italie notamment.
L'accès durable au foncier représente également une difficulté pour des éleveurs plus récemment arrivés sur le territoire. Les pratiques d'accès au foncier s'appuient sur une tradition locale de transmission de proche en proche ce qui favorise les fermes installées sur le territoire depuis longtemps.
Par ailleurs, la présence vétérinaire locale dédiée à l'élevage est très réduite et les éleveurs doivent faire appel à des cabinets vétérinaires assez éloignés : cela les amène à se former et de faire soi-même dans la mesure du possible.

- ***Les filières émergentes, les productions isolées***

Des filières se développent peu à peu sur le territoire comme la grenade (40Ha et une production de 3 à 4 tonnes /an), les pistaches (moins de 10Ha), ou encore les amandes (environ 100Ha). Ces filières émergentes, comme les autres, rencontrent aujourd'hui une

difficulté d'adéquation de la production à la demande et un accès éloigné aux lieux de transformation (par exemple pour les casseries d'amandes).

La culture du safran et du piment dit d'Espelette est également réalisée de manière très confidentielle (une seule productrice à ce jour identifiée sur le territoire des Baronnies). Le safran, sous rotation tous les 5 ans, nécessite peu d'arrosage sauf fin août s'il n'y a pas de pluie afin de booster la floraison en octobre. Le changement climatique induit un recul notable de production depuis 2015 : de 60000 fleurs à 30000 fleurs par récolte (pour une surface de 0,2Ha). De plus, les floraisons se décalent en raison de la sécheresse. Les fleurs doivent être cueillies chaque jour et le volume des floraisons est très variable (de 1000 à 10000 fleurs par jour). Pour faire face à la dimension aléatoire des floraisons, la récolte et l'émondage sont effectués manuellement et reposent sur une entraide familiale principalement.

- ***Problématiques transversales filières***

Le recours à des sources de revenus diversifiées est indispensable pour faire face aux aléas de production : l'accueil touristique ou le cumul de plusieurs emplois viennent souvent en complément de l'activité agricole. En effet, le territoire dispose donc d'un certain nombre d'atouts comme la diversité des productions associée à la mixité des activités des producteurs (gites, camping, vente directe…) et la qualité paysagère qui contribue à la valeur de ses produits. Il dispose aussi de faiblesses comme la pauvreté des terres qui ne permettent pas d'atteindre des rendements comme en plaine. Par exemple, les producteurs de PPAM de la vallée du Rhône à pratiques culturales identiques vont avoir 2 fois plus de rendement que dans les Baronnies.
La diversification des productions quant à elle, amène à limiter voire rendre inopérant les droits aux aides du fait des planchers de chiffre d'affaires par type de production non atteints.
De plus, la diversification présente aussi des limites liées aux charges inhérentes à chaque production : certains producteurs font parfois marche arrière en termes de diversification et sont dans l'obligation de se recentrer sur quelques productions ne pouvant faire face aux charges spécifiques à chaque production.
La réorientation des productions reste à ce jour assez délicate : par exemple, passer de la viticulture à l'oléiculture s'inscrit dans le temps long avec un risque de saturation du marché à terme ; des expérimentations ont été lancées sur les amandes (mais cette culture requiert une consommation d'eau importante) ou encore sur les grenades mais le marché est déjà saturé…
Dans une perspective de mutualisation d'outils de transformation, la configuration du territoire fait régulièrement ressortir la question de la logistique comme une difficulté à surmonter pour l'ensemble des filières (et en particulier pour les PPAM afin de préserver leur fraîcheur entre la cueillette et le séchage).
Enfin, le recours à l'emploi saisonnier est souvent difficile à mettre en place pour pallier les pics de charge : en effet, les fermes ne disposent pas toutes de conditions d'accueil et de moyens financiers suffisants. Il y a aussi une certaine difficulté à déléguer en confiance n'ayant pas de garantie sur le niveau d'engagement et de compétences de saisonniers.
Les difficultés rencontrées, au-delà des aspects impondérables de la production agricole (maladies, ravageurs, aléas climatiques…), sont principalement humaines et sociétales : *« sentiment d'abandon, d'être hors système »* en cas de difficulté de santé par exemple, il est difficile d'obtenir du soutien, d'embaucher pour poursuivre l'activité.
La tonalité des échanges peut se résumer par ce témoignage : *« tout le monde est désemparé, personne n'a aucune idée de ce qu'il faut faire pour la suite, quelles sont les priorités ? »*

2. Les outils de transformation : d'indispensables à optionnels

- ***Les transformations indispensables à la valorisation des productions de certaines filières***

Certaines filières transforment de manière systématique par la nature même de leurs productions comme la viticulture, l'oléiculture, les PPAM ou l'élevage.

Concernant l'oléiculture, les voies de transformation principales sont de deux types : huile et olives de bouche. La transformation en huile s'effectue dans des moulins et coopératives dédiés et sont environ une dizaine sur le territoire (cf. https://www.nyons-aoc.com/producteurs-huile-olive-et-olives-noires-nyons-aop/). Les olives de bouche sont dans la majorité des cas directement préparées dans les fermes. Une troisième transformation concerne la pâte d'olives, affinade ou tapenade qui peuvent être réalisées dans certains moulins mais aussi dans des ateliers de transformations comme Les Saveurs du soleil de Nyons, Oliveraie du Comtat des Baronnies à Entrechaux, les Ateliers Chaud d'Abrieu (ESAT) de Roaix, l'Atelier de Marguerite à Rémuzat….
La coopérative Vignolis par exemple, se positionne en continuité de l'exploitation qui assure la transformation et la vente des productions pour le compte des agriculteurs. La rémunération des producteurs se fait en deux temps : un premier temps sous forme d'acompte basé sur la production livrée, en qualité et en quantité permettant une estimation de la vente ; un second temps au solde, lié au réel vendu. Par exemple, le solde de la production d'olives 2023-2024 interviendra en avril 2025
Le syndicat de l'olive n'intervient pas sur l'adéquation productions / outils de transformation. Les moulins fonctionnent environ un mois et demi dans l'année. En fonction des années de production, le nombre de moulins peut être sur ou sous dimensionné ; cependant une bonne solidarité permet d'organiser les flux de productions pour que chaque producteur puisse accéder à un moulin. Par ailleurs, les producteurs font souvent le choix de diversifier les lieux de transformation ; ceci permet de pallier les aléas techniques des moulins (pannes) sans mettre en péril la production d'olives, ou d'assurer une plus grande flexibilité en répartissant en fonction des moments d'ouverture de ces moulins, des périodes de saturation en cas de grosse production sur le territoire, etc.
Sur l'oléiculture et ses transformations, l'enquête semble montrer que les lieux de transformations sont en nombre et qualité suffisante pour répondre à la demande.

Concernant la viticulture, les exploitations peuvent transformer en cave coopérative ou effectuer elles-mêmes leur vinification si elles disposent de l'installation et des compétences ad hoc. Les caves coopératives sont nombreuses sur le territoire, centrées sur les vignobles et appellations (Vignolis à Nyons, la Vinsobraise à Vinsobres, la coopérative de Villedieu, la coopérative des Coteaux de Saint Maurice…). Une des difficultés actuelles des coopératives est d'estimer le volume de vente notamment sur les vins rouges compte-tenu du contexte évoqué en introduction. Cet axe de transformation et de vente est devenu peu rentable pour les producteurs : en effet, ces trois dernières années, le prix de vente a chuté de 30% (58 centimes le litre d'IGP bio via la coopérative) et les viticulteurs doivent gérer une baisse de rendement de 20% en moyenne afin d'éviter la surproduction face à une désaffection des

clients concernant le vin (soit une chute du CA de 50%). Les coûts de production sont par ailleurs en croissance ce qui réduit d'autant la rentabilité.
Les domaines qui transforment eux-mêmes s'en sortent mieux face à la crise actuelle même si la vente du vin peut être difficile et nécessite une construction de la clientèle et sa fidélisation. Certains mettent en place des solutions alternatives par des coopérations avec d'autres domaines pour vinifier des cuvées spéciales et ainsi garder la main sur la commercialisation.

Concernant l'élevage (ovins viandes), la transformation s'effectue également via des structures dédiées : abattoir de Sisteron, abattoir de Die, micro-abattoir de Saint-Auban-sur-l'Ouvèze auquel s'adjoignent des structures dédiées à la découpe (par exemple la boucherie de la Méouge), sauf si les éleveurs disposent d'une salle de découpe et des compétences ad hoc à la ferme. La difficulté identifiée sur ce sujet, est la pérennité de l'activité de découpe. Une réflexion est en cours par le collectif du micro-abattoir pour créer une salle de découpe à Saint Auban. Cette hypothèse nécessite la construction d'une extension du bâtiment existant ; il s'agira ensuite de recruter une personne compétente pour effectuer la découpe ce qui représente également une difficulté : en effet, au-delà du fait que les personnes compétentes se font rares, l'attractivité est limitée pour des jeunes qui souhaitent s'installer avec leur famille (difficulté de logement, accès à des écoles, emploi pour le conjoint, nécessité d'être motorisé, etc.).
La transformation du lait de brebis ou chèvres est effectuée à la ferme dans la majorité des cas, l'affinage pouvant parfois avoir lieu à l'extérieur.

Concernant les PPAM, le séchage et la distillation peuvent être faits directement sur les exploitations ce qui permet de préserver la fraicheur des plantes et donc garantir la qualité du produit transformé. En revanche, la taille des alambics reste généralement faible pour chaque producteurs (coût, maintenance, espace disponible…) et cela nécessite de faire plusieurs distillations dans une même journée. A titre d'exemple, distiller 3Ha de lavandin nécessite 2,5 semaines de distillation avec un alambic de 1000l. Les moyens et lieux de séchages reposent bien souvent sur des solutions artisanales et sur un réseau de connaissances pour le séchage. Un lieu dédié type « laboratoire » pour les PPAM (y compris les productions d'ordre plus confidentielles comme le safran ou piment dit « d'Espelette »), préparer et conditionner l'ensemble des produits transformés est pour les producteurs un idéal de fonctionnement pour améliorer les conditions de travail et optimiser la qualité. Cette solution n'est pas à la portée de tous les producteurs en fonction de leurs revenus et degré de diversification.

- ***Les transformations complémentaires à la vente des productions en frais pour d'autres filières***

Pour les autres productions de type fruits & légumes, la vente de produits frais est privilégiée pour des questions de simplicité et les actions de transformations relèvent généralement plus d'un objectif de valorisation des surplus ou de ce qui ne peut être vendu en frais, que d'une démarche pro-active, intégrée dans l'activité elle-même (sauf au Domaine des Arches dans l'échantillon des producteurs rencontrés).
En effet, la transformation nécessite une préparation des légumes en amont qui doit la plupart du temps être faite par les producteurs eux-mêmes (exemple : équeutage de haricots verts avant mise en conserve, découpe de tomates avant séchage…). Les produits transformés,

même s'ils représentent un revenu économique moindre par rapport aux produits vendu en frais, permettent néanmoins, avec une DLC à 3 ans, de lisser les revenus lors de périodes creuses sur l'année, voire en pluri annuel.

Par ailleurs, les produits transformés nécessitent une action spécifique sur la vente, d'être « marketés » et cela crée une charge complémentaire d'activité à assurer par les producteurs sans compter la logistique et les moyens de stockage nécessaires. Il est en effet plus difficile de commercialiser des produits transformés en local (<10-20km) et trouver des débouchés pour ces produits dans les GMS est chronophage.
De plus, le coût des transformations reste élevé dans un contexte concurrentiel fort avec les GMS et il est difficile à répercuter sur la vente. Une des pistes pourrait être la réduction du coût des contenants en pratiquant systématiquement la consigne et le recyclage (bouteilles, bocaux…)
Le territoire semble relativement bien couvert pour les transformations fruits & légumes si l'on y inclut le projet d'atelier du Champ des A mais cette couverture est très fragile. En effet, la Conserverie de Nanie, renommée en décembre l'Atelier de Marguerite a été fermé pendant plus d'un an avant sa reprise. L'atelier des saveurs du soleil de Nyons repose sur une seule personne qui envisage de céder son activité à moyen terme. Les producteurs sont donc amenés à augmenter le rayon de recherche d'ateliers de transformation qui peuvent se trouver en situation de saturation rapidement en cas de fortes productions.
Par ailleurs, Il n'existe pas d'ateliers de transformation à destination de la restauration collective de type légumerie. Ce point soulevé lors des entretiens, se heurte néanmoins à la faible proportion d'activités de maraîchage présente sur le territoire : là encore se pose la question de la filière de bout en bout. La mesure des risques est souvent délicate à appréhender quelle qu'en soit leur nature (économique, climatique, sociétale…) : à titre d'exemple, il y avait 2 confituriers à Nyons produisant confitures et pâtes de fruits. Ces dernières étant délaissées des clients, ce à quoi se sont ajoutés des problèmes financiers, structurels et politiques, les 2 confituriers ont dû cesser leur activité.

Un des manques identifiés lors des entretiens, concerne la prestation de séchage de fruits, de casserie pour les amandes mais aussi de réalisation de pâtes de fruits (notamment coings) qui permettraient de valoriser les productions d'abricots, figues, poires… Des ateliers de transformations de ce type permettraient d'élargir le type de prestations sur le territoire en lien avec les productions.

De fait, le projet du collectif Champ des A (intégrant un atelier de séchage de fruits, mais aussi de jus de fruits, pâtes, etc.) est perçu par la majorité des producteurs rencontrés comme une réelle opportunité pour le territoire de préserver et développer des prestations de transformations en local.

En synthèse, la transformation vue des acteurs du territoire

Le maintien de l'existant en termes de transformation est primordial. Pour les nouvelles installations, leur modularité à des variations et variabilités de productions / commercialisation est à intégrer afin de s'assurer de leur intérêt et de leur rentabilité à moyen / long terme. Cette gestion des risques est d'autant plus importante que dans un contexte économique volatile, il est quasi impossible d'adapter les productions au marché : une prudence sur les investissements est donc de rigueur pour assurer la rentabilité financière d'une installation de transformation. En amont d'un outil de transformation, il s'agit en effet de bien connaitre le potentiel, les besoins qui existent au regard des types et volumes de production, mais aussi s'assurer des débouchés des productions dans une perspective de marché local ou élargi (cf. difficultés actuelles du petit épeautre ou encore la saturation du marché sur les grenades).

La proximité des outils de transformation (dans un rayon de 25km maxi autour des lieux de production), la réalisation d'achat groupé pour optimiser les coûts de conditionnement et la qualité des prestations sont les trois principaux critères d'engagement des producteurs sur les ateliers de transformation. Par ailleurs, lors des dossiers de création ou de mise à jour de SIQO, la dimension transformation doit être intégrée. NB : Dans le cas du dossier IGP sur l'abricot des Baronnies par exemple, les produits transformés ne pourront donc faire apparaitre l'IGP (ou uniquement sous à forme de « à base d'abricots IGP »).

3. Le territoire, la coopération et l'innovation

● La coopération : exemples, freins et leviers

Les collaborations sur le territoire peuvent prendre des formes diverses. Un premier exemple est l'espace de test agricole qui a été mis en place sur la zone des Tullières aux Pilles avec le soutien de la CCBDP : cet outil permet à des porteurs de projets de disposer d'un foncier agricole afin de tester leur projet avant de se lancer en tant qu'agriculteur. Cette initiative est en place depuis 4 ans et malgré l'intérêt qu'elle représente, une seule personne l'a utilisée.
Concernant le projet d'atelier « les saveurs du soleil de Nyons », la coopération a vécu différentes phases. Aux origines du projet en 2011, des producteurs faisaient partie du comité de pilotage mais ils se sont peu à peu détachés du projet. Le manque d'adéquation entre les attentes des producteurs (coûts des prestations, mode de fonctionnement de l'atelier…) et la concrétisation de l'atelier, semble avoir conduit à cette situation. Comme le montre cet exemple, la clarification et la convergence des objectifs des différentes parties prenantes est indispensable à la coopération dans la durée.
La collaboration au sein de collectif est bien identifiée et valorisée lors des entretiens par la richesse qu'elle apporte : elle permet le partage d'expériences, de bonnes pratiques et de construction en commun. « *Ce sont des entités à valoriser et crédibiliser au sein d'un territoire* ». Le collectif Champ des A ou encore celui du micro-abattoir de Saint Auban sont cités très régulièrement lors des entretiens.
Des collaborations de circonstance et de proximité immédiate se mettent également en place entre producteurs : échanges de bonnes pratiques, de matériel, de compétences… Ce qui ressort malgré tout est la difficulté de coopération entre producteurs *« car chacun fait ce qu'il peut pour maintenir sa propre activité ».*
Les CUMA sont parfois citées avec la réserve de la bonne entente et de la confiance nécessaire entre les différents membres.
De même, les caves coopératives et les syndicats sont par leur essence même des structures de coopérations. Une collaboration étroite peut même s'établir entre les transformateurs / metteurs en marché et producteurs comme le fait notamment la coopérative Vignolis, se positionnant en continuité de l'exploitation ou encore comme l'assure la distillerie Bleu Provence. Dans son évolution vers la mise en marché, cette dernière porte également une *« action de service »* auprès de ses clients et producteurs dans une perspective « gagnant-gagnant ». Cela se traduit par un accompagnement sur l'évolution des pratiques culturales (dans le cadre des certifications notamment), par le suivi des plantations, la participation aux choix de variétés, etc : *« au-delà de la contractualisation nécessaire dans la coopération, le relationnel reste primordial, basé sur le volontariat et la confiance réciproque, tout en gardant une forme de souplesse et d'indépendance des producteurs ».* La description du lien entre producteurs et transformateurs / metteurs en marché fait ressortir une dépendance économique à laquelle certains producteurs aimeraient ou ont souhaité se soustraire pour maitriser leur production de bout en bout. Ceci suppose néanmoins d'avoir les installations et compétences ad hoc (vinification, commercialisation, …) donc des charges supplémentaires à l'activité de production qui ne sont pas toujours possibles à absorber.

La coopération avec les institutions (Chambre d'agriculture, CCBDP, PnrBp) est jugée assez limitée ou ponctuelle voire peu concrète. Concernant la Chambre d'agriculture, elle est définie comme *« peu présente si ce n'est pour les actions de formation »,* des actions ou soutiens

concrets auprès des producteurs ne sont plus assurés comme par exemple, *« le service juridique qui existait a été supprimé et le renvoi se fait vers la FNSEA ».*
Le PNR est perçu comme une chance et un moyen de préserver la patrimoine naturel et culturel du territoire. En revanche, son action sur le territoire reste floue, il est perçu comme étant toujours dans sa phase de lancement, après un démarrage très houleux. Il est finalement peu visible sur le territoire et les agriculteurs se demandent bien souvent à quoi il sert.
La CCBDP est encore moins visible dans le cadre de l'activité agricole en tant que telle. Ce qui ressort au global est que *« les institutions créent de l'emploi, en revanche leurs actions concrètes sur le territoire semblent trop peu nombreuses et / ou impactantes voire trop focalisées sur la communication, la mise en valeurs des élus ou de leur structure ».*

Le micro-abattoir de saint Auban sur l'Ouvèze

L'abattoir de Saint Auban-sur-l'Ouvèze fonctionne en CUMA (Alexandre Régnier en est le président) depuis 2020 et regroupe 12 éleveurs qui procèdent eux-mêmes à l'abattage de leurs bêtes, un jour par semaine, le mardi entre 6h et 12h. Chaque éleveur participe de son temps à l'abattage et contribue financièrement à hauteur de 1,50€/kg. Le coût est supérieur à l'abattoir de Sisteron qui abat 600 agneaux par jour (0,60€ /kg) mais la proximité de Saint Auban pour les éleveurs est un avantage concurrentiel non négligeable : l'aller-retour jusqu'à Sisteron représente 3h sans compter le coût du transport. De plus, cette démarche permet aux éleveurs d'avoir un meilleur suivi de leurs bêtes, d'en prendre soin jusqu'au bout (« il est plus facile de tuer les bêtes nous-mêmes que de les voir partir à Sisteron »). Les éleveurs ont suivi une formation au bien-être animal et ont été accompagnés dans l'apprentissage des différentes étapes de l'abattage par le fournisseur de matériel. L'abattoir a un agrément pour 40 bêtes pour une session d'abattage hebdomadaire. Ils abattent environ 700 bêtes par an (soit une moyenne de 10 à 15 par semaine), avec un pic en septembre-octobre qui peut atteindre la quarantaine de bêtes ; ils ont donc la capacité d'accueillir d'autres éleveurs dans le collectif.
L'investissement initial par les éleveurs du collectif, pour cet abattoir a représenté pour chacun la somme de 1200€ complété par 500€ de parts sociales. Le projet a mis 6 ans à se concrétiser et a permis, sur la durée, de consolider le collectif, d'apprendre à travailler ensemble, de créer confiance et solidarité dans le groupe. Le droit d'entrée, pour ceux qui n'avait pas participé à l'élaboration du projet, était au démarrage de 5000€ pour les anciens éleveurs et de 2000€ pour les jeunes éleveurs. Il est prévu de passer le droit d'entrée à 2000€ pour tous.
Le projet a bénéficié d'un soutien de Véronique Chauvet, la Maire de Saint Auban. Les locaux sont la propriété de la commune qui a assuré une part du financement avec la Région et le Département pour sa construction (coût de 400k€). Le collectif loue ce bâtiment à la commune.
Le projet a également été accompagné par AgribioDrôme, qui, en la personne de Brice Lemaire, a assuré le rôle de chef de projet pour le mener à bien et organiser les différentes étapes nécessaires à sa concrétisation.
La DDPP, Direction Départementale en charge de la surveillance de la santé animale et de la protection des populations, a été également un soutien important dans l'élaboration du projet. La nouvelle équipe fonctionne avec un esprit un peu moins coopératif, probablement lié à une nécessité d'établir une relation de confiance entre cette nouvelle équipe et le collectif.
Une des voies d'évolution de l'abattoir serait de créer une salle de découpe (nécessitant une extension du bâtiment actuel) et de former les éleveurs à la découpe. Cela permettrait à la fois de compléter la prestation de l'abattoir (ce que demande les éleveurs du territoire) mais aussi de de gagner sur le coût de la découpe. En effet, la découpe d'un agneau prend 20mn pour un boucher professionnel, rémunéré à 25€ par agneau découpé : la formation des éleveurs à la découpe permettrait d'internaliser cette action par chaque éleveur, réduire le coût de la transformation et donc augmenter le bénéfice final.

AgribioDrôme, en revanche, est bien identifié et considéré comme un acteur important qui permet de se former, d'être conseillé sur des pratiques agroécologiques et d'être accompagné de manière efficace sur des projets comme le micro-abattoir.
Les témoignages font ressortir qu'il est difficile de mobiliser des acteurs dans une perspective collective : dialogue souvent long et délicat pour construire la confiance et faire converger les enjeux face à un bénéfice à travailler seul, perçu comme plus simple. Certains éleveurs par exemple, n'ont pas souhaité s'associer à l'abattoir de Saint Auban sur l'Ouvèze pour des raisons de temps à dédier dans cette démarche collective malgré tout l'intérêt que cela présente, mais aussi pour des raisons de coûts d'abattage supérieurs aux abattoirs de Die ou Sisteron.
De plus, le monde agricole est caractérisé par *« un fort émotionnel par son lien à la terre et aux traditions »* qui peut amener à limiter la coopération. Un des arguments avancés est notamment que les pratiques ne sont pas les mêmes d'une exploitation à l'autre. Certains constatent que dans une région de coopérateurs, les producteurs sont finalement *« peu enclins à la coopération ».* De plus, la porosité entre les locaux historiques et les néo-ruraux est néanmoins assez limitée et ceci réduit de fait la capacité de coopération à l'échelle du territoire. La coopération se rencontre « *peu dans le ''travailler ensemble'', dans le monde paysan, mais la solidarité s'exprime lorsqu'il y a des coups durs ».* Des changements socio-culturels sont nécessaires pour aller vers plus de solidarité sans attendre d'être en grande difficulté. Un des constats est que cela fonctionne bien dans les magasins collectifs car c'est un terrain de coopération non concurrentiel, où l'écoute, la bienveillance, la flexibilité et le travail peuvent s'organiser en bonne intelligence.

La coopération sur le territoire : un constat mitigé, des conditions de réussite qui s'appuient sur des enjeux partagés, de la confiance et de la proximité entre les différents acteurs

La coopération n'est pas innée, elle nécessite un temps de construction de mise en confiance d'un groupe d'acteurs, d'être à l'écoute, de partager, d'échanger, de responsabiliser les uns et les autres. Cela suppose de construire un projet commun qui a du sens pour tous et dans lequel chacun trouve un bénéfice à s'investir, qu'il soit économique, sociétal ou organisationnel. « *Les actions collectives nécessitent une confiance réciproque, le partage d'enjeux, une proximité géographique et de manières de faire communes. C'est aussi une démarche qui nécessite d'être intégrée dans l'organisation du travail par le temps qui doit y être dédiée par tous. Innover suppose aussi que cela dure dans le temps, que l'engagement se maintienne ou soit renouvelé ».*

La coopération se heurte également à une dimension concurrentielle des activités de production sur le territoire et enjeux de commercialisation qui y sont liés. La capacité de coopération du territoire est limitée (tout comme à l'échelle nationale) et fait face à *« une difficulté à raisonner en collectif, à une tendance à vouloir tirer la couverture à soi et avoir peur à mettre tout en commun : il y a souvent confusion entre coopération et coopérative. »*

La coopération fonctionne lorsque les bonnes personnes et les bonnes compétences sont en œuvre dans un groupe et qu'elles partagent des convictions, des valeurs et un objectif commun. Un renouvellement est aussi nécessaire pour palier l'essoufflement ou encore adapter personnes et compétences aux différentes phases que peut vivre un collectif autour d'un projet.

- ***L'innovation : représentations, définitions & exemples cités***

Les exemples cités et représentations avancées sont souvent et de prime abord sur le registre des **innovations technologiques** : l'atelier de Fluides super critiques à Nyons, le passage de la charrue au tracteur, les solutions d'arrosage automatisé permettant une gestion optimisée de la ressource, les outils d'aides au ramassage des olives, les tapis d'alimentation automatique des animaux, les outils numériques de gestion des troupeaux…

- *« L'innovation c'est un peu un terme fourre-tout et compliqué à appréhender, cela évoque la technologie et les nouvelles idées »*
- *« L'innovation est une manière d'avancer de structurer, d'institutionaliser par le biais technologique »*
- *« Innover, c'est développer et / ou adapter des outils de transformation aux évolutions des productions : par exemple pour la production d'amandes, il n'existe pas aujourd'hui d'ateliers à proximité. L'innovation doit être ancrée dans la réalité, via l'expérimentation, et s'appuyer sur l'expérience des producteurs »*

Ce premier niveau de description s'accompagne des notions **de progrès et de risques** et ouvre sur les **enjeux sociétaux, humains et de proximité** de l'innovation. Elle porte ainsi la question des **valeurs** et du **sens** et *« l'innovation peut faire peur, générer de la méfiance, voire ne signifie pas toujours progrès car on avance vers une forme d'inconnu (IA, nanotechnologies…) »*

- *« Innover c'est trouver des solutions nouvelles pas uniquement technologiques mais aussi sociétales, économiques, organisationnelles. »*
- *« L'innovation, c'est ce qui n'existe pas sur le territoire, et qui lui serait utile et nécessaire ; c'est une innovation même si cela existe ailleurs et s'inspirer de ce qui se fait ailleurs permet de gagner du temps »*
- *« Un outil donnant des moyens, apportant des solutions pour faciliter le travail des agriculteurs. Les moyens peuvent être d'ordre matériels mais aussi humains. »*
- *« L'innovation doit permettre une amélioration des pratiques sur le plan économique, écologique et technique ; elle s'apparente plus aux « low techs » qu'à des solutions d'intelligence artificielle ».*
- *« L'innovation peut concerner les cultures du territoire, la manière de travailler, les manières de faire et d'exister en tant que producteurs dans un contexte de changement climatique »*
- *« L'innovation permet de créer quelque chose dont l'objectif est d'apporter un mieux par exemple dans le domaine médical ou paramédical, pour contribuer au mieux-être des personnes »*
- *« Cela doit se concentrer sur des enjeux sociaux, environnementaux, humains (un contre-exemple : innover et dépenser beaucoup pour aller sur mars !) »*
- *« L'innovation doit rester à dimension humaine et se centrer sur les habitants du territoire de proche en proche et en réseau : l'innovation ne doit pas être dédié uniquement aux touristes »*

Un des exemples donnés, interrogeant l'ambivalence entre progrès et risques, est la mécanisation. En effet, des tracteurs de plus en plus puissants, plus sophistiqués, plus confortables et sécuritaires permettent de travailler plus mais pas forcément mieux, et surtout ont amené à la réduction du nombre de fermes sur le territoire (exemple à Saint Auban-sur-

l'Ouvèze, de 30 fermes à 7 ou 8). Sur ce même exemple, la dimension économique ressort également : *« les prix des machines de plus en plus techniques ont été multipliés par 2 en 15 ans »*. L'usage d'intrants est également cité perçu comme innovant un temps mais qui a abouti à la destruction de la faune et la flore. Les impacts peuvent donc concerner à la fois le délitement de la vie sociale dans les milieux ruraux, la fragilisation de la santé économique des producteurs ou encore l'impact de la qualité environnementale des milieux. Ceci fait ressortir une forme de méfiance des producteurs au regard des innovations.

Les acteurs rencontrés confèrent également à l'innovation une **dimension temporelle forte** à la fois en tant que processus qui nécessite du temps et une démarche permanente mais aussi en tant que résultat qui doit se pérenniser contrairement à une expérimentation qui n'a pas forcément cette vocation.

- *« L'activité agricole de la production à la commercialisation nécessite des adaptations permanentes, de l'innovation, à la fois aux aléas climatiques, mais aussi économiques et aux évolutions sociétales »*
- *« L'innovation s'inscrit dans le temps et la société dans laquelle on se trouve, dans une démarche d'adaptation permanente »*
- *« Elle a une utilité large, permet d'avancer dans une dimension applicative qui va au-delà de l'expérimentation »*

A ce titre, la savonnerie de Nyons a été citée comme innovation par sa capacité à s'inscrire dans le temps par une adaptation et un développement de sa gamme, un élargissement de sa clientèle qui va maintenant à l'international. De même, la création de l'AOP olives noires de Nyons qui a été la première de France a mis du temps à se faire connaitre, par de la communication notamment : *« cela montre aussi qu'une innovation s'inscrit dans le temps et nécessite d'être accompagnée et soutenue. »*

Cette question de temps, même s'il est reconnu comme nécessaire à l'innovation est aussi un frein pour le monde agricole car « *le métier d'agriculteur est déjà sous fortes contraintes : beaucoup de démarches administratives, de contrôles en plus de la production à gérer » …*

Ceci renforce la nécessaire coopération entre acteurs y compris le soutien actif et inscrit dans la durée par les institutions afin d'assurer une continuité dans les projets engagés. Ce dernier point a été primordial dans l'émergence du projet d'abattoir à Saint Auban et sa concrétisation : une seule et même personne a accompagné le projet pendant plusieurs années, a opéré en chef d'orchestre pour le collectif, l'a mis en confiance et a contribué la mise en œuvre concrète (organisation et animation des réunions, montage des dossiers de subventions...).

Enfin, il apparait comme structurant pour innover de bien identifier la ou les fenêtre(s) d'opportunité propice à l'émergence pour *« être au bon endroit au bon moment »* comme en témoigne un producteur qui s'est lancé dans le maraîchage en bio sur 1Ha au début des années 2000 : *« à cette période les canaux de distribution et la clientèle étaient assez peu développés : l'expérimentation ne s'est donc pas poursuivie et transformée en réelle innovation sur le territoire ».*

L'innovation est très souvent mise en regard d'**aspects générationnels** et une forme d'antagonisme, voire de rupture, entre les anciennes et les jeunes générations ressort des entretiens sur ce thème :

- *« Chaque génération arrive avec les clés de son époque »*
- *« Innover sur un produit traditionnel n'est pas instinctif, voire antagoniste »*
- *« L'innovation remet en cause un fonctionnement établi donc peut se confronter à des visions différentes entre générations »*

- *« L'innovation surtout dans le domaine agricole, rencontre un cloisonnement générationnel, c'est un terme qui porte un a priori sur le niveau de compétences requis et une connotation high tech associé à de l'investissement financier élevé. »*

Certains voient néanmoins l'innovation dans une forme de continuité et d'évolution de l'existant et dans une approche intergénérationnelle :

- *« L'innovation n'est pas forcément antagoniste avec la tradition, ce n'est pas synonyme de changement complet, mais peut s'appuyer sur l'existant ».*
- *« Innover c'est aussi parfois renouer avec des pratiques anciennes, comme l'agroécologie qui favorise la collaboration entre espèces pour reconstruire les milieux. »*

La Ferme Ode et son magasin à casiers *(Condorcet)*

La boutique créée par C. Ode est une innovation qui a démontré sa viabilité depuis 5 ans : rien de tel n'existait sur le territoire et a permis de transformer totalement le modèle de commercialisation des productions. Ce modèle allie vente directe, liberté et gain de temps des producteurs (versus vente sur les marchés notamment).

Précédemment vendus sur les marchés notamment à Grenoble, aujourd'hui 90% des produits sont commercialisés en vente directe à Condorcet à quelques centaines de mètre de la ferme, via la boutique constituée de casiers automatiques en libre-service (90 casiers au démarrage et 140 casiers aujourd'hui). Ce dispositif, qui a fait l'objet d'un financement LEADER, a été installé en 2018 et a coexisté avec la vente sur les marchés pendant un ou deux ans.

Un temps de mise au point a en effet été nécessaire au démarrage afin d'organiser la préparation des contenus des casiers, la gestion de leur approvisionnement, du nettoyage etc. Ils sont aujourd'hui approvisionnés 3 fois par jour en hiver et toutes les 2h en été ; C. Ode est informée en temps réel des casiers qui sont achetés, ce qui permet un suivi au plus près des clients et d'assurer au mieux l'approvisionnement.
En complément de la vente de la production de la ferme (en frais et transformés), C. Ode fonctionne en achat-revente avec d'autres producteurs locaux afin de compléter et diversifier l'offre de fruits et légumes disponibles dans les casiers : cela permet notamment de proposer des produits issus de maraichage et de saisons (poireaux, salades, épinards, tomates, asperges, concombres, kiwis…). Les produits sont choisis pour leur qualité et la proximité des exploitations (d'un rayon très proche Condorcet, Sainte-Jalle, à 20km pour les asperges, le producteur le plus éloigné étant à Pont Saint Esprit pour les kiwis). L'expérience montre que les produits frais sont plus facilement écoulés que les produits transformés. Ce modèle de commercialisation permet de mettre en vente (et donc tester) des cultures de petite envergure, de répondre également à des demandes ponctuelles de commercialisation émanant d'autres producteurs. La rigueur de gestion et l'astreinte que suppose ce modèle, permet a contrario une grande flexibilité à la fois pour les productions mais aussi du point de vue du client par l'amplitude d'ouverture de la boutique (7h-20h ; 7j/7). Il permet de plus une sécurisation, une liberté sur la commercialisation et une satisfaction pour C. Ode de « cultiver pour sa clientèle, et pas plus » tout en limitant les pertes de denrées.
Le coût de l'installation a représenté 50k€ et le coût de fonctionnement est principalement énergétique (chambre froide intégrée).

L'innovation chez Vignolis (Nyons)

Au sein de Vignolis, il n'y a pas d'organisation formelle concernant l'innovation, elle repose sur les responsables de service de chaque domaine d'activité qui font remonter des besoins ressentis ou exprimés. Un exemple d'innovation a été la mise au point d'une dénoyauteuse spécifique adaptée à la variété Tanche, en collaboration avec le Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles d'Avignon (CTCPA) : identification des fournisseurs de machines, modifications et adaptations de la machine, tests et mise au point.
En termes de produits, Vignolis s'appuie sur la connaissance directe des consommateurs qui s'effectue dans les boutiques de Nyons et des Pilles (85000 passages en caisse comptabilisés par an) : *« les magasins sont de formidables laboratoires »* dans lesquels Vignolis teste de nouveaux produits de manière agile et frugale car les développements se font en boucle courte au sein de l'équipe technique et sous la responsabilité directe d'A. Laurent.
A l'issue des tests clients, si plus de 70% des consommateurs apprécient le nouveau produit, son développement et sa mise en production sont lancés à plus grande échelle, après approbation du conseil d'administration. Par exemple en 2023, la coopérative a travaillé avec Bivouak à la mise au point d'un « vin-bière » ; face au succès mitigé des dégustations dans les magasins, le produit a été arrêté rapidement.
En 2024, un projet de boisson à base de moût de raisins va être développé et testé dans les boutiques dès le mois de juin afin de prévoir la quantité de moût de raisins à garder en octobre si le produit d'avère être un succès.

- ***Les Baronnies Provençales, un territoire innovant ? Oui, mais…***

Le territoire est considéré comme ayant toujours dû et su adapter ses productions agricoles. Il est perçu comme assez ouvert : *« il y a beaucoup d'acteurs volontaires, dans une démarche d'amélioration et d'adaptation constante ».* Cette **capacité d'adaptation** est citée comme un des leviers de l'innovation par l'ouverture, l'agilité et la faculté de remise en cause qu'elle suppose. L'innovation pose en effet la question du *« pourquoi changer si le présent est confortable, et d'identifier quels sont les bénéfices au changement ? ». « Cela suppose de savoir se renouveler, regarder autour à différentes échelles. ». « Il ne faut pas s'endormir, il faut se remettre en cause, tester, se lancer, s'inspirer et se documenter de pratiques d'autres pays par exemple. »*
« Le territoire des Baronnies est un territoire aux mentalités ouvertes, il s'agit de bien choisir les personnes qui vont pouvoir mettre en mouvement les acteurs du territoire et provoquer des changements. »
De plus, le territoire est très souvent décrit par sa diversité de cultures aux paramètres multiples (agriculture, culture, géographie, social…) : il se compose à la fois d'une mosaïque de paysages et de productions mais aussi une mosaïque de profils de personnes qui reprennent les exploitations (garagiste-oléiculteur, dentiste-oléiculteur…). *« Les personnes ont des référentiels et des compétences très différents et ceci fait la richesse du territoire. La mise en relation de ces énergies et compétences multiples permettrait de créer et de focaliser les ressources (matérielles ou immatérielles) vers le développement du territoire. »*
Ce **terreau favorable à l'adaptation** n'est cependant pas gage d'innovation à lui seul. En effet, le territoire est perçu comme trop timide voire en régression depuis ces vingt dernières années sur cette capacité d'adaptation : l'emballement des aléas économiques, les difficultés du système agricole et les aléas climatiques peuvent en être les raisons. Finalement, le constat est que peu (ou pas assez) de choses nouvelles émergent face aux enjeux des filières, tandis que des pratiques anciennes disparaissent.

L'innovation repose aussi sur la **coopération** or en complément des difficultés évoquées précédemment sur ce thème, le territoire est caractérisé *« par un fort individualisme de vallée, et fédérer les producteurs autour de projets communs est un frein à l'innovation. L'enjeu est de convaincre d'un bénéfice collectif, plutôt qu'individuel et de s'affranchir des contraintes géographiques spécifiques au territoire comme la logistique »*. A l'échelle du territoire des Baronnies, chaque vallée a son climat, ses productions, ses enjeux et ses mentalités, *« innover et coopérer à cette échelle supposerait de s'adapter à chaque vallée ».*
Innover dans les Baronnies apparaît comme peu « naturel » : un des freins est *« d'être loin de tout ce qui réduit les opportunités d'échanges »* ; innover est associé à la nécessité d'aller regarder plus loin, de s'ouvrir pour rencontrer des compétences et des expériences différentes. De plus, il y a peu d'instances locales pour se rencontrer et échanger, savoir ce que font les acteurs sur le territoire. Finalement, l'innovation a tendance à rester à l'échelle individuelle, probablement par simplicité et pour éviter l'inertie d'un groupe. Une des voies d'amélioration très fréquemment évoquée, est « *la mise en réseau, la création d'un lien humain, indispensable à l'innovation. Cela peut se faire notamment par le biais des formations (comme celles organisées dans le cadre des MAEC), où les personnes sont regroupées autour d'un intérêt commun. »*

Par ailleurs, les acteurs institutionnels (CA, Pnr, CCBDP…) sont perçus comme manquant de **capacité de coopération** ou de **capacité à fédérer**, au-delà des ambitions et positionnements

politiques et à quelques exceptions près [4]. Ils ne sont donc pas identifiés comme des acteurs de l'innovation capables de soutenir les porteurs de projet. Pourtant, il est clair pour les acteurs du territoire que *« les systèmes politiques ont un rôle à jouer à tous les niveaux (local, national, européen) ».*

En corollaire, une attente de **soutien des acteurs institutionnels**, voire d'intermédiation sur des projets complexes à l'interface de multiples institutions et contraintes (réglementation, démarches administratives…), ressort des entretiens. Toutes ces contraintes sont vécues comme des freins, des *« bâtons dans les roues qui découragent, tout est trop compliqué, il faut tout justifier et cela prend beaucoup de temps, dans un contexte de charge de travail sur l'exploitation déjà important ; la solution de faire appel à des bureaux d'étude est possible mais trop coûteuse ».* Il s'agirait de *« fluidifier, être courroie de transmission entre les producteurs et les institutions ».*
Les structures comme AgribioDrôme, le syndicat de l'abricot, des Coteaux des Baronnies ou encore de l'olive de Nyons sont perçues comme plus légitimes et efficaces. AgribioDrôme notamment, ressort comme une structure qui « *dispose d'une très bonne connaissance du terrain, d'un réseau de paysans et producteurs locaux très développés. Les référents par secteur sont connus et reconnus pour leur proactivité, les formations proposées, leur capacité et compétences d'accompagnement des projets* ».
Les syndicats de producteurs quant à eux permettent une action concrète au niveau des filières. Toutefois, cette approche qualifiée de « cloisonnée » ne permet pas répondre aux difficultés transversales des producteurs qui sont majoritairement en polyculture et trouver le bon niveau d'actions pour des activités diversifiées. De plus, les filières et les syndicats n'ont pas le même niveau de structuration et de poids sur le territoire.
Des **freins institutionnels et organisationnels** seraient donc à lever pour développer un esprit de coopération et d'innovation sur le territoire afin d'aborder le territoire dans une **approche systémique**, permettant une mise en lien et une cohérence des différentes activités de productions, voire de l'ensemble des activités du territoire.

De plus, cette notion de coopération élargie permettrait de répondre à un des freins évoqués par les producteurs concernant la **prise de risque**, les **moyens financiers et humains** que l'innovation peut représenter, qui sont importants et difficiles à assumer pour de petites structures. *« Innover suppose aussi de définir des objectifs économiques permettant d'assurer la rentabilité des structures, il faut rester ancré dans une réalité économique ».* Le développement d'innovation est perçu comme long et coûteux, comme par exemple le développement d'une nouvelle variété d'oliviers.

La nécessaire coopération et l'approche systémique pour innover fait également ressortir des entretiens la question des **compétences** : résoudre une problématique de manière innovante suppose en effet une mise en commun, un partage voire un élargissement des compétences et les producteurs peuvent se sentir démunis ou isolés face à cela. Le fonctionnement des SEL (Services d'échange local) sont cités comme exemple pour répondre à ce besoin de partage de connaissances et de compétences ou encore la création d'un centre de ressources. Ce levier est néanmoins mis en regard de la dimension concurrentielle des activités qui peut amener les producteurs à limiter la mise en commun. Par ailleurs, « *les envies se heurtent*

[4] La mise en place de l'IGP pour l'abricot des Baronnies est reconnue comme un exemple d'innovation et de coopération qui a été soutenue activement par les agents du Pnr

aujourd'hui à la difficulté insurmontable de monter des dossiers de subvention » : ce type de démarche suppose du temps et des compétences spécifiques et bien souvent les porteurs de projet potentiels sont freinés voire arrêtés dans leur élan face à cette difficulté.

La notion de compétences telle qu'elle est décrite par les personnes rencontrées ne concernent pas uniquement les compétences techniques mais laisse une large place à la **dimension humaine et relationnelle** : *« Pour innover, il faut regrouper les bonnes personnes ».* Un des pré requis est d'avoir une vision partagée ou de faire converger des visions vers un enjeu commun : *« des visions très différentes de l'agriculture sont présentes sur le territoire et cela peut représenter un frein à l'innovation. De même, Sur certains sujets comme l'environnement, des perceptions, des a priori sont à déconstruire pour avancer et dépasser les clivages entre agriculteurs ».*
Un des freins à l'innovation cité est l'orgueil des individus en tant que facteur limitant de remise en cause et de coopération.

- ***Quels enjeux d'innovation pour les producteurs des Baronnies ?***

Le pourquoi ?

- S'adapter et survivre aux enjeux croissants sur le plan environnemental, sociétal et économique

Le quoi ?

- Soutenir l'émergence de projet et les porteurs de projet dans leur mise en œuvre
- Soutenir le recrutement de salariés ou saisonniers
- Développer la capacité et la volonté d'anticipation pour donner une dynamique au territoire pour les systèmes agricoles
- Développer l'autonomie des producteurs sur leurs filières de bout en bout (production, transformation, commercialisation…)
- Partager et élargir les compétences du territoire
- Trouver le bon équilibre entre le progrès, l'innovation et les impacts économiques, environnementaux et sociétaux
- Se différencier par les produits, les transformations, les méthodes de travail, la valorisation
- Faire converger les visions vers un registre de valeurs partagées

Le comment ?

- Avoir des personnes et compétences dédiées au sein des institutions pour assurer soutien et relai auprès des producteurs : ingénierie de projet, ingénierie financière, administratif… pour aider à construire les projets, à définir les différentes étapes, à rechercher des financements, à monter des dossiers de subventions… S'assurer de la pérennité des postes pour accompagner les projets dans la durée.
- Assurer un accompagnement concret sur des projets multi thématiques qui peuvent concerner les exploitations comme le photovoltaïque, désamiantage de hangar agricole, biodiversité sur les exploitations…
- Créer un réseau de compétences et d'expertise ou a minima un « qui fait quoi et où ? » afin d'élargir les opportunités de coopérations

- Développer des structures d'entraide entre paysans d'un même domaine d'activité
- Créer un réseau de saisonniers habitant le territoire et les former aux différentes productions locales
- Définir une politique de logement favorable aux activités agricoles, permettant un accès à des logements conjuguant faible coût et proximité immédiate de l'exploitation (comme les habitats réversibles) et développer d'une manière générale l'attractivité du territoire pour les acteurs du monde agricole (coût des logements, vie sociale en dehors des périodes estivales…)
- Se nourrir d'idées extérieures en s'inspirant de pratiques d'autres pays, d'autres territoires
- Tester pour voir ce qui fonctionne à petite échelle avant de le développer plus largement
- Créer un fond de soutien aux activités agricoles pour financer de manière flexible et réactive les actions innovantes en complément des financements Europe / Etat / Région
- Construire un registre de valeurs pour réduire les systèmes d'opposition voire de rejet d'un système de valeurs à d'autres
- Utiliser la marque Valeurs Parc comme levier pour mettre en avant la qualité des produits, puis mettre en place d'une marque locale valorisant de manière spécifique les Baronnies Provençales.

4. En guise de conclusion : quelques pistes de travail citées

En synthèse l'innovation et ses enjeux vus par les acteurs

Innover est perçu comme incontournable pour s'adapter et survivre aux enjeux croissants sur le plan environnemental, sociétal et économique. Les thèmes les plus fréquemment concernés par ce besoin d'innovation sont le changement climatique par la recherche d'autonomie énergétique et un de ses corolaires majeurs pour les productions agricoles, la gestion de la ressource en eau.
Une innovation part d'une *« idée formulée dans les grandes lignes, mais c'est évolutif, il faut savoir s'adapter, ne pas rester figé, ne pas subir, être pro actif, partager des compétences, créer du réseau, des contacts : il s'agit de donner une dynamique au territoire sur des choses simples comme les plus complexes ».*
L'émergence de l'innovation requiert un travail collectif qui apporte l'énergie et les compétences pour porter des actions nouvelles. Le collectif se consolide avec le temps, repose sur la confiance, la cohésion du groupe, la bienveillance et la transparence. L'innovation est donc indissociable de la coopération par la nécessité d'avoir des compétences variées et complémentaires, de croiser des visions différentes pour créer, par la volonté de construire ensemble quelque chose de nouveau.
Pour mener à bien de nouveaux projets, le besoin d'un accompagnement durable et concret par les institutions est une des conditions de réussite : des étapes d'idéation, à la construction des projets, en passant par la recherche de subventions. C'est un moyen de partager les risques et permettre de passer le pas pour tester et passer à l'échelle.

- ***Autour de la « fabrique à projet »***

- Un lieu central de coopération permettrait de partager des compétences portées par un ou plusieurs salariés (communication, finance...) et des outils (informatique, documentations, centre de ressources…).
- Une mise en réseau des producteurs permettrait de rompre une forme d'isolement et de manque de collaboration entre producteurs principalement entre anciennement et nouvellement installés. *« Absorbé par la production, le temps dédié à la constitution d'un réseau inter producteurs est très limité ou opportuniste, mais présente un réel intérêt ».*
- *Organiser des « clubs métier thématiques »* comme celui existant sur le maraichage dans le cadre du PAT
- Aider au montage de dossiers, de projets, de mise en cohérence avec les normes…
- Travailler avec le CCFPA, Agribiodrôme ou autres acteurs de la formation pour définir les formations nécessaires de la production à la commercialisation : « des formations plus

complètes et transversales prenant en compte l'ensemble de l'activité, le plan de développement de l'exploitation, la connaissance des terrains et les cultures les plus adaptées, etc. »

- Accompagner au changement dans un contexte d'incertitude face à la crise environnementale
- Identifier et se focaliser sur quelques projets fédérateurs du territoire
- Identifier des terrains de coopération non concurrentiels
- Soutenir la communication des producteurs à un coût raisonnable (vs 400€ pour apparaitre dans le catalogue des producteurs de l'office du tourisme)
- Engager une réflexion avec la CCBDP pour pérenniser l'activité de transformation dans le Nyonsais
- Soutenir la valorisation des produits transformés pour accompagner leur commercialisation.

● *Autour d'idées de projets*

- Développer une plateforme pour communaliser le sourcing de matières premières, de contenants…
- Développer un atelier de transformation pâte de coings, pâtes de fruits
- Développer un réseau de recyclage des contenants des produits transformés en utilisant les ateliers de transformation comme plateforme de dépôt et ré-emploi
- Explorer les conditions de développement du maraichage dans les Baronnies
- Sur la dimension transformation, explorer un projet de légumerie pour fournir les cantines notamment tout en soutenant les producteurs par des tarifs conventionnés (cf AB Epluche à Grenoble)
- Développer des compétences et outils de fabrication de cidre sur le territoire
- Créer un groupement d'employeurs permettant d'alléger la charge des exploitants par des salariés en temps partagé entre différentes exploitations (exemple : Groupement d'employeurs Larzac, dont l'objet est de mettre à la disposition de ses membres un ou plusieurs salariés liés audit groupement par un contrat de travail dans le respect des dispositions de la convention collective concernant les exploitations agricoles du département de l'Aveyron.)
- Développer des vergers de tilleul pour améliorer et faciliter la production
- Développer les moyens d'accès au broyat végétal via les communes pour les producteurs (cf. notamment arrêt de l'aire de compostage de Rémuzat il y a 6 ans)
- Pour le maraichage, développer des solutions comme des systèmes de voiles d'ombrages (Sur ce sujet, des échanges ont déjà eu lieu avec Agribiodrôme) ; ou encore travailler avec l'Atelier paysan pour développer le bon niveau de mécanisation (et donc d'équipement) pour assurer une moindre pénibilité et efficacité du travail.
- Développer la production de fourrage en bio pour soutenir l'élevage sur le territoire
- Disposer d'outils pour quantifier la ressource en eau et estimer les ressources disponibles pour les exploitations agricoles. Développer des retenues collinaires pour préserver les exploitations du manque d'eau.
- Le Pnr pourrait soutenir le développement de la clientèle par la participation à des évènements (type salons de la gastronomie, grand pique-nique…) et mettre en avant les produits « Marque valeurs Parc ».

- Pour les PPAM, construire un séchoir de qualité ainsi qu'une personne capable de s'en occuper (séchage des PPAM apportées par les producteurs, maintenance etc..). Définir un cahier des charges partagé sur les modalités de séchage ; une participation de chaque membre du collectif utilisant le séchoir pourrait se formaliser par des permanences à l'instar des magasins de producteurs pour compléter l'activité du salarié. A ce séchoir pourrait être adjoint un espace d'emballage, embouteillage et d'étiquetage. Des ateliers décentralisés sur le territoire permettrait de répondre à la problématique de la logistique et préserver la fraicheur des PPAM avant séchage.
- En lien avec le nouvel IGP Abricot, créer une Organisation de Producteurs, aidée, sponsorisée par les acteurs locaux, comme le Pnr, et régionaux.

ANNEXES

- *Questionnaire d'entretien*
- *Liste des personnes rencontrées*
- *Liste des ateliers de transformation utilisés*

- ***Questionnaire d'entretien***

TRAME ENTRETIEN (1/2) : les filières et les outils de transformation

1. Description de la filière et de son fonctionnement ?
2. Quels sont les difficultés ou les leviers actuels de la filière ?
3. Quels sont vos partenaires principaux et leurs apports ? Transformateurs et metteurs en marché en particulier ?
4. Quels sont les outils de transformation existants (avantages et inconvénients) ? Quels sont les outils de transformation manquant ?
5. Quelle organisation serait souhaitable pour fédérer les acteurs du territoire la transformation des productions agricoles ?
6. En synthèse, quelles seraient vos 3 priorités concernant les outils de transformation

TRAME ENTRETIEN (2/2) : le territoire, l'innovation et la coopération

7. Qu'est-ce que l'innovation selon vous ?
8. Quels exemples pouvez-vous citer pour l'illustrer ?
9. Quels sont les difficultés ou les leviers pour innover et coopérer sur le territoire ?
10. Quels sont les apports de l'innovation sur le territoire du Parc ?
11. Quels seraient les freins et leviers concernant la mise en place d'actions nouvelles ou en continuité ?
12. Quelle organisation serait souhaitable pour fédérer les acteurs du territoire sur l'innovation ?
13. En synthèse, quelles seraient vos 3 priorités pour innover sur le territoire ?

- ***Liste des personnes rencontrées***

DATE ENTRETIENS	CONTACTS	STRUCTURE/ LOCALISATION
23/10/2023	Benoit Chauvin Buthaud	CA26 et syndicat de l'abricot des Baronnies
23/10/2023	Rémi Margiela	Ferme 5pm (Les Pilles)
13/11/2023	Jean-Denis Lodds	La Barouette Paysanne (Les Pilles)
14/11/2023	Simon Chianta	Syndicat de l'olive de Nyons
16/11/2023	Thierry Colombet	L'Enduret (Eygaliers)
21/11/2023	Valérie & Philippe Chaume	Domaine Chaume-Arnaud (vignes et olives-Vinsobres), AOC Vinsobres
23/11/2023	Dominique Defrel	Productrice PPAM, safran piment dit "d'Espelette" (Buis-les-Baronnies)
28/11/2023	Hervé Roux	Domaine du Serre de la Casse (Sahune-Curnier),Syndicat du Coing, CA26, Bienvenue à la Ferme
05/12/2023	Félix Bioley	Les jardins de Félix (Taulignan)
11/12/2023	Alain Kaneko & Régine Brès	Ferme Brès (Nyons)
18/12/2023	Philippe Soguel	Distillerie Bleu Provence (Nyons)
08/01/2024	Anne Laurent	Vignolis (Nyons)
09/01/2024	Louis Mege-Ponzo et Chloé Bonnefoi	Solarôme (Villeperdrix)
10/01/2024	Stéphanie Solérieu	Bellis Nobilis (Plaisians)
16/01/2024	Florent Labuissière et Adrien Donzet	Ferme Perdicus (Villeperdrix)
17/01/2024	Caroline Sauvage Herbinger	Les fragrances de la Bastide (Nyons)
18/01/2024	Caroline Ode	Ferme Ode (Condorcet)
23/01/2024	Alexandre Philibert	La Ferme Philibert (Saint Sauveur Gouvernet)
24/01/2024	Vincent Aubert	Le mohair du Moulin(Saint Sauveur Gouvernet)
31/01/2024	Chloé Ravoux	Domaine des Arches (Mirabel aux Baronnies)
07/02/2024	Pierre Truchet	Eleveur ovins et caprins (Lachau)
12/02/2024	Laurent Pasquier	Domaine les Rizannes (Mirabel aux Baronnies)
13/02/2024	Franck Bec	SCEA du Pouzet (Saint Auban sur l'Ouvèze) et syndicat de l'abricot
14/02/2024	Alexandre Majorel	Eleveur ovins (la Roche sur le Buis)
15/02/2024	Murielle Cabanel	L'Atelier de Marguerite (Rémuzat)
21/02/2024	Violaine et Pierre Trollat	Domaine du Chêne vert (Mirabel aux Baronnies)
11/03/2024	Hugo Souriau	EARLdes Farviers (Aubres) et AOP Picodon
19/03/2024	Yann Rudant	Eleveur ovins (Ballons)
20/03/2024	Christine Floret-Isnel	Les Saveurs du Soleil de Nyons

• *Liste des ateliers de transformation utilisés par les producteurs rencontrés*

ATELIER DE TRANSFORMATION	COMMUNE	TYPE DE TRANSFORMATION
Abattoir de Sisteron SEAS	Sisteron	abattage et découpe agneau
Atelier de Marguerite	Rémuzat	conserverie de légumes, tartinables, condionnement de différents produits alimentaires
Bioengrain	Montguers	décorticage petit épeautre
Boucherie de la Méouge	Séderon	découpe agneau
Casserie de la Drôme Provençale	Savasse	amandes
Cave coopérative la Vinsobraise	Vinsobres	vins
Cave coopérative les Coteaux de St Maurice	Saint Maurice-sur-Eygues	vins
Cave coopérative les Vignerons de Villedieu-Buisson	Villedieu	vins
Distillerie Bleu Provence	Nyons	huiles essentielles, eaux florales
Ferme de la Grandchâne	Sederon	farine de petit épeautre
Lazzaretti	Entraigues sur la Sorgue	affinage Picodon+A1:C
Les Ateliers Chaud d'Abrieu (ESAT)	Roaix	confitures, de tapenades et le conditionnement de différents produits alimentaires
Les Saveurs du soleil de Nyons	Nyons	jus de fruits, nectars, confitures, tartinables
Micro Abattoir	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	abattage agneau
Moulin de Haute provence	Buis-les-Baronnies	huile d'olives
Moulin Dozol-Autran	Nyons	huile d'olives
Moulin Jouve	Venterol	huile d'olives
O'Live Prod	Villedieu	huile d'olives
Oliveraie du Comtat et des Baronnies	Entrechaux	tapenade et divers tartinables
Projet Champ des A	Buis-les-Baronnies	fruits secs, compotes, jus, confitures, pâtes, huile d'olives et écrasée d'olives
Rhoda-Coop	Saint Rambert d'Albon	jus de fruits, nectars, confitures
Sanofruits	La Chapelle-sous-Aubenas	jus de fruits
Sarl Abattoir Du Diois	Die	abattage et découpe agneau
Senteurs Alpes Provence	Buis-les-Baronnies	préparation et conditionnement de PPAM (poudre de feuilles de tilleul)
Sojufel	Saint-Andiol	jus de fruits, compotes
Troupeou	Mornans	terrines carnées, charcuteries
Vieux Moulin Farnoux	Puyméras	huile d'olives
Vignolis	Nyons	vins, huile d'olives, tapenades et tartinables
Abattoir de Romans-sur-Isère	Romans-sur-isère	abattage bovins
Maison Cavet	Dieulefit	affinage Picodon

ANNEXE 2 : Compte-rendu de l’atelier du 4 juin 2024

[PNR BP] Atelier « Innover et coopérer dans les Baronnies Provençales »

Date	04/06/2024 à Bésignan	Auteurs	Dany Egreteau / Christine Gagnereau

Participants

- Dany Egreteau (chargé d'études, Ocalia)
- Christine Gagnereau (chargée de projet prospective et innovation, Pnr Bp)
- Tom Gelly (agriculteur – Ferme des Grettières, collectif Champ des A)
- Florent Labussière (agriculteur - Ferme Perdicus) ;
- Richard Lamy (responsable pôle économie & tourisme, CCBDP)
- Matthieu Morard (chargé de mission éducation à l'environnement, Pnr Bp)
- Géraldine Morée (paysanne, magasin de producteurs Rouge Amarante, collectif Champ des A)
- Corentin Paquereau (chargé de projet PAT, Pnr Bp) ;
- Alexandre Philibert (agriculteur, Ferme Philibert) ;
- Hervé Roux (agriculteur, Président Bienvenue à la Ferme, élu CA26).

Contexte

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du « LEADER innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles » porté par le Pnr Bp. Trois axes de travail sont déclinés dans ce projet : diagnostic fonctionnement des filières et outils de transformation ; accompagnement terrain du projet du collectif Champ des A ; mise en place de modalités d'actions type « fabrique à projets ».
L'atelier a pour objectif de contribuer à ce projet dans sa dimension diagnostic en vue de mettre en place des actions pour développer la capacité de coopérer et d'innovation du territoire. La démarche est accompagnée par D. Egreteau, qui démarre un recherche - action dont les objectifs pour le Pnr sont de mieux comprendre le fonctionnement du territoire pour innover et coopérer et définir et mettre en place des formes de collaboration adaptées au territoire pour innover : au sein du monde agricole dans un premier temps mais le champ d'application pourra être élargi.

Trois hypothèses de départ sont considérées pour cet atelier:

- Capacité à renverser les contraintes liées aux changements climatiques, aux aléas économiques et sociétaux en une opportunité pour réinventer le territoire
- Besoin d'expérimenter / pas une fin en soi mais aussi instaurer de nouvelles solutions, type de productions, méthode de faire (produire, transformer, vendre), de nouveaux services dans les domaines agroalimentaires
- L'engagement et l'action du collectif sont incontournables pour transformer les modes d'agir

L'atelier va se focaliser sur la compréhension des dynamiques de collaboration existantes, ce qui marche bien, ce qui marche moins bien de manière générale. Un second atelier sera organisé courant septembre pour imaginer ensemble des modes de coopérations qui seraient adaptés au territoire des Baronnies, à ses spécificités, à ses besoins.

Atelier 1. Interconnaissance - 1 couleur 1 question

Rouge – Pourquoi ça m'intéresse de participer à cet atelier
Bleu – Quelque chose que j'aime faire quand je ne travaille pas
Jaune – Quelque chose que je n'aime pas faire quand je travaille
Vert – L'endroit du territoire où j'aime le plus aller et pourquoi

Ce premier atelier « brise-glace » a fait ressortir un fort attachement au territoire, ses paysages et sa culture. L'attachement au métier d'agriculteur en lien au territoire, est également un point fort des témoignages malgré les difficultés liés au métier. L'intérêt à participer à cet atelier repose sur la curiosité, sur la volonté de partager des expériences vécues ou en cours des acteurs sur la coopération, mais aussi la dimension interpersonnelle qui crée la motivation et l'engagement à participer.

Atelier 2. les Schtroumpfs

Jeu de rôle

Un groupe « schtroumpf joyeux » et un groupe « schtroumpf grognon »
« schtroumpf grognon » : Pourquoi ce n'est pas par le collectif que l'on arrivera à transformer le système agricole et alimentaire du territoire, que cela ne marchera jamais, que ça ne sert à rien ?
« schtroumpf joyeux » : Pourquoi le collectif est indispensable pour transformer le système agricole et alimentaire du territoire, que cela peut marcher ?

Grognon : Pourquoi la coopération ça ne sert à rien ?

Marché, dimension concurrentielle

Les intérêts de chacun ne se retrouvent pas forcément dans un collectif. De plus, le contexte de concurrence rend difficile la coopération **: tout ne peut pas être généralisable ou mis en commun, pour protéger une culture ou une pratique** et bien identifier le marché, les filières et préserver les zones de culture est nécessaire (ex lavandin, petit épeautre, thym ….) ; **pour cela il faut du poids du collectif au bon niveau,** mettre en place des quotas. Par exemple, sur le petit épeautre, le cahier des charges de l'IGP génère des frais et contraintes mais ceux qui sont hors IGP vendent mieux aujourd'hui : la **coopération à élargir au niveau national / Européen pour préserver le territoire ?** Le territoire est difficile à défendre au niveau des cultures et des marchés : les terres sont pauvres, et il est difficile d'être compétitif. A titre d'exemple, l'huile d'olives de Nyons est un marché de niche qui représente 5 à 8% du marché : mais comment le marché va réagir à l'avenir, les consommateurs sont aussi en contraintes par rapport à un prix de vente élevé. **La coopération est complexe dans le monde agricole** car elle devrait concerner les filières de bout en bout, de la production à la transformation (les transformateurs ont besoin de produits locaux pour développer une gamme par exemple) en passant par la commercialisation. De plus, coopérer cela peut être une initiative individuelle mais aussi le travail et la responsabilité des institutions, chambres consulaires pour préserver les productions locales.

Culture

C'est un **mode de fonctionnement pas habituel** : il suppose une capacité à écouter, être ouvert à d'autres propositions à faire des compromis. La tendance est de considérer que « vous êtes tous des cons, l'autre est un con » ; il existe des clivages entre producteurs et visions de l'agriculture. Le risque du collectif est aussi que **certains profitent des bénéfices du collectif sans s'investir vraiment.**

Le trait culturel de société occidentale qui est évoqué est qu'il y a une **généralisation de l'individualisme** dans la société actuelle ce qui amène des difficultés à nuancer, à dépasser les clivages, à s'entendre, à débattre sans polariser.

Temps

Ça prend du temps de se mettre d'accord : chacun a sa façon de faire, et le fait d'être tout seul et de rester sur sa façon de faire permet de gagner du temps sur les décisions, pas besoin de trouver des compromis. Le temps et le manque de temps est crucial dans le monde agricole, avec des métiers déjà bien chargés.

Autre

Le **contexte géographique du territoire est peu propice à la coopération :** les trajets pour se rencontrer, assurer la logistique et la livraison des productions est rendu complexe par le relief et les temps de trajets

Joyeux : Pourquoi il faut de la coopération, c'est indispensable ?

Solidarité et santé mentale

La coopération permet de **sortir de l'isolement** paysan qui est très fréquent et en particulier dans les Baronnies, pour faire face aux difficultés : se rencontrer, partager sur ce que l'on fait… La famille est bien souvent un soutien direct mais ce n'est pas toujours le cas. Un réunion sur la crise agricole a eu lieu début mai et a été organisée par la chambre d'agriculture : cette question de l'isolement est ressortie. La **solidarité est obligatoire pour éviter le repli sur soi et la détresse**. Le constat est fait que l'on apprend aujourd'hui que quelqu'un était en difficulté quand c'est trop tard. L'enjeu du collectif est de pouvoir se serrer les coudes, reprendre l'habitude de se donner la main.

Intelligence collective

Le collectif permet le partage d'expériences , de s'inspirer mutuellement : On ne peut pas penser à tout, chacun amène ses idées, ses compétences. Cela permet aussi d'apprendre à se connaitre pour dépasser les clivages.

Poids du collectif

Le collectif permet d'être plus visible, d'avoir plus de poids politique. L'exemple du Champ des A, montre que le collectif a plus de capacité à actionner des leviers car il porte une représentativité des producteurs du territoire. En cela, le collectif peut porter une connaissance du territoire et un enjeu d'identité, il permet de mieux faire connaitre et reconnaitre le territoire.

Autre

La coopération ne nécessite pas forcément une structure organisée, institutionnalisée (exemple de la Vallée de l'Oule : réseau informel pour discuter, se retrouver et gérer des chantiers collectifs).

La Vallée de l'Ennuye, vallée à fond plat, a toujours été partagée entre les barons, car c'est une des rares où l'on peut produire en quantité : la **coopération s'est créée autour d'un enjeu commun** de production alimentaire.

Atelier 3. Les modes de coopération existant et pourquoi ça fonctionne ?

Deux groupes de 5 / 6 personnes
1. Est-ce que vous pouvez identifier un collectif, un réseau, une manières de collaborer, de travailler ensemble, qui vous semble un peu nouvelle, innovante, que vous appréciez ?
2. Qu'est ce qui fait que ça vous semble pertinent ?
3. Qu'est ce qui fait que vous vous sentez à l'aise, ou avez envie de collaborer ?

Des exemples phares : les 5 magasins de producteurs (Rouge Amarante - Buis / L'estanco - Les Pilles / Le Local - Rémuzat/ Les paysans du coing - Rosans / La Biasse paysanne – Nyons)

Pourquoi ça ne marche pas

Le magasins de producteurs qui marche le moins, est celui de Rosans par manque de clientèle et de visibilité : le **bassin de population est limité, et la concurrence du supermarché de Verclause est forte car il propose beaucoup de produits locaux.** Le modèle économique pose un problème de rémunération pour les produits de niche, qui vendent un peu moins. De plus, la structure est assez mal organisé entre autres sur la gestion des stocks et la redistribution des revenus.

Pourquoi ça marche

Ça marche lorsque les **locaux jouent le jeu, car cela permet de faire perdurer l'activité pendant l'hiver** [continuité annuelle] et lorsque le modèle économique permet une juste rémunération des producteurs. Au niveau de l'organisation et du mode de fonctionnement sociétal, le **partage du temps de travail** des producteurs**, le partage des tâches**, la **relation de confiance** entre producteur et consommateur, la relation de confiance entre producteurs sont structurant pour que cela fonctionne. De plus, le fait d'être ensemble permet d'avoir une gamme plus élargie (par rapport à ce que le consommateur peut trouver dans une

ferme) donc d'avoir aussi une vitrine du territoire sur les produits vendus mais aussi sur les producteurs et leurs pratiques car ils sont au contact direct des consommateurs.

Des **échanges de bonnes pratiques** se font de proche en proche entre magasins de producteurs car les producteurs sont souvent dans minimum 2 magasins soit en tant que coopérateurs soit en tant que dépôt/ vente.

Une des conditions de la coopération est d'avoir **minimum une personne qui a une capacité à fédérer, à rassembler**, qui est une **locomotive pour le groupe :** une personne qui représente les Baronnies (une vallée, une filière, un produit) qui a de l'expérience pour nous aider, qui est compétent sur certaines thématiques. Deux types de leaders sont cités : soit le leader « sage » qui a une vision du territoire, soit le leader « grande gueule » qui parle aux politiques. Il y a un **enjeu à repérer ces leaders**, qu'ils soient **légitimes**, qui arriveraient à **passer partout** et qui arriveraient à **représenter le milieu agricole**, qu'il ne soit pas trop politisé, qu'il puisse passer auprès de tous élus.

NB : des formations pour la prise de parole en public pourraient aider des personnes qui ont de très bonnes idées mais savent mal les exprimer.

En revanche **un collectif est aussi fragile** : la Biasse Paysanne a vécu de départ de producteur par exemple et a dû reconstruire le collectif en s'appuyant sur le **besoin de compléter les savoir-faire les uns des autres,** d'avoir une complémentarité des profils. Biasse a mis bcp de règles, nous non. **Plusieurs modes de coopération possible**, **c'est flexible** et selon les groupes, les personnalités, la coopération se structurera (la Biasse par exemple a émis beaucoup de règles de fonctionnement, dans d'autres cas, c'est plus informel). Quoiqu'il en soit, pour perdurer, il faut remettre un cadre pour limiter l'impact des aléas sur le collectif.

La dimension interpersonnelle, les relations humaines sont identifiées comme un facteur important de la coopération. L'exemple est donné du projet de magasin de producteurs sur Nyons, **une quinzaine de personnes assez soudés**. **Certains qui n'avaient pas les mêmes valeurs, ont été écartés** *(« des personnes qu'on ne sentait pas »*). **Il faut s'entendre bien pour que ça tienne le coup.** La **convivialité joue un rôle important** de liant pour la coopération : dans cet exemple, *« **les réunions tournent d'une ferme à l'autre**, on apprend à se connaitre, on va chez les uns chez les autres, on fait un apéro, un repas, on est assez jeunes, motivés... »* .

Pour agir collectivement, une condition est que **tout le monde soit sur la même longueur d'onde, que tout le monde aille dans la même direction.**

La coopération fonctionne lorsqu'elle répond à un besoin concret et partagé par plusieurs producteurs : par exemple, mutualiser les investissements et le personnel

Ce qui limite le fait que ça marche

L'implication des membres du collectif n'est pas toujours facile et notamment, un des plus gros problème pour le faire vivre, est **« qui dit collectif dit réunions »**, et la participation n'est pas toujours au rendez-vous ! Le plus gros du travail est dans la conception du projet, c'est là où il faut des réunions pour construire le projet, décider des étapes, faire les choix de manière collective. Le fait de s'appuyer sur des gens qui ont déjà fait, permet néanmoins de faciliter le démarrage d'activités : Prendre une journée pour ça permet d'en gagner beaucoup d'autres

La **gestion du temps** et le manque de disponibilité peut être lourd à gérer, l'organisation du temps n'est pas évidente y compris pour se caler avec les collectivités. En revanche, le collectif permet à terme de dégager du temps, d'en gagner : par exemple les fermes collectives, gérées à plusieurs, permettent aux agriculteurs de mieux s'organiser et se répartir les tâches, de dégager du temps pour les vacances. Ce type de ferme n'existe pas dans les Baronnies : **il faut inventer une modèle de ferme collective qui convienne aux Baronnies.**

La **gestion administrative** du collectif est également un facteur limitant, qui se cumule à la gestion individuelle que doit assurer de chaque producteur.

Complément : constat sur la coopération aujourd'hui

La coopération peut reposer sur des **liens familiaux** (aide pour exploitation, conseils...) mais pour quelqu'un qui s'installe sans contexte familial, cela peut être plus difficile. **Des liens spontanés** peuvent se créer : entraide entre voisins…, c'est toujours présent mais pas forcément visible et là encore cela repose sur un lien interpersonnel, la création de la confiance. Est-ce que l'entraide n'est pas un mythe, est ce que ça existait et ça a disparu ? Est-ce que le fait qu'il y ait moins de producteurs, génère

moins d'opportunité à coopérer ? Est-ce que la mécanisation rend la coopération humaine moins visible, car elle passe par du prêt de matériel (exemple : nacelle pour poser des filets paragrêle..) et plus par des journées de travail commun.

La nécessité qui a fait émerger le collectif et qui est devenue un système valeurs a pu se réduire du fait de la mécanisation : *« aujourd'hui, on se débrouille tout seul et si ton voisin est dans la panade, si tu le sais pas tu l'aides pas ; on est moins dans la survie. Avant c'était une nécessité, il fallait du monde. La vie a changé, l'activité agricole a changé* ». On est dans une société individuelle, le paysan aussi est devenu individuel : *« des producteurs s'en sont mis plein le poches, et du coup plus dans le collectif* ». **Cependant le changement climatique rend nécessaire de créer du collectif. Par la force des choses, il y aura de nouvelles formes de coopération qui vont se mettre en place.** C'est déjà le cas de certaines coopérations comme les ASA (association de partage de la ressource en eau), ne sont pas choisies, les producteurs sont obligés de coopérer pour faire survivre leur cultures.

Atelier 3

L'objectif est de faire émerger et croiser les écosystèmes d'acteurs, rendre compte des dynamiques existantes, et de qualifier les liens entre acteurs. L'atelier se déroule en binôme (1 agriculteur / 1 autre fonction), sur un fond de carte simplifié A3 du territoire, en 4 étapes

1. *Se localisez-vous sur la carte*
2. *Lister les collectifs d'acteurs (formels et informels, institutionnels, collectifs, associatifs etc.) avec lesquels vous collaborez dans le cadre de votre activité : 3 ou 4 par catégories (pour l'activité de production, de transformation, de vente / distribution ou pour tout autre pan de l'activité.*
3. *Les localiser sur la carte (en plus ou moins gros selon l'importance subjective que vous y mettez) - Priorisation subjective : ce qui compte le plus pour vous, que vous jugez le plus aidant, le plus important pour que vous puissiez mener votre activité*
4. *Mettre des liens entre vous et les acteurs, et éventuellement les acteurs entre eux, en indiquant en 4 ou 5 mots le type de collaboration et les qualifier*

CARTE 1

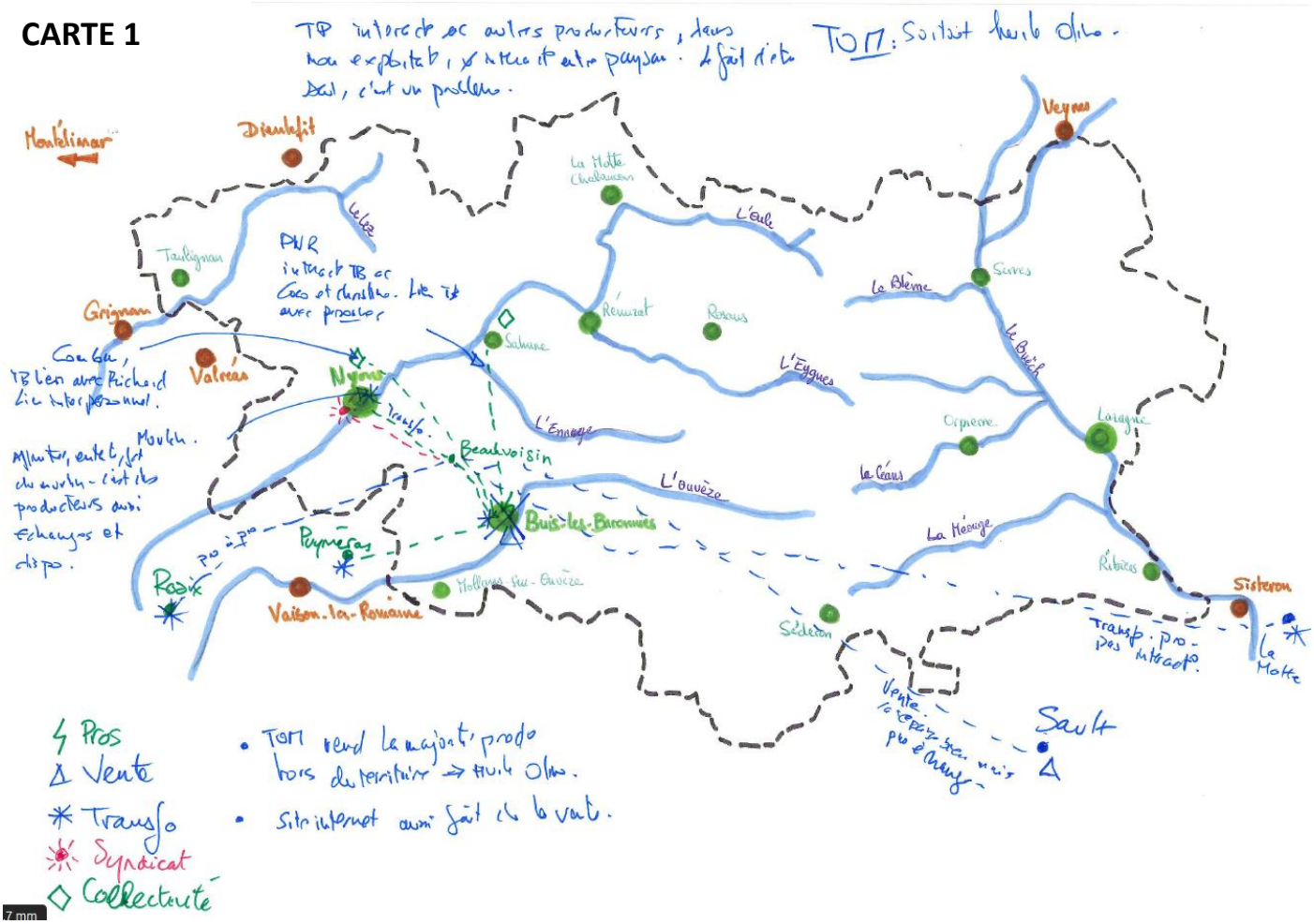
TP interact ac autres producteurs, dans nos exploitat, y a tjrs et entre paysans. Le fait d'être seul, c'est un problème.
TOM: Souhait huile olive.
Montélimar
Donzère
Veynes
La Motte Chalancon
L'Eoulx
Taulignan
Vallée de la Berre
PNR intéract TB ac Cies et chambre. Les TB avec proxim
Grignan
Rémuzat
Roussas
Séderon
Le Bâtie
Sorbes
Le Buech
Condorcet, TB bien avec Richaud Lic interpersonnel.
Valréas
Nyons
L'Eygues
L'Ennuye
Orpierre
Laragne
Moulin. Mjautin, entret, fait du work - c'est les producteurs aussi échanges et dispo.
Beauvoisin
L'Ouvèze
le Céans
Buis-les-Baronnies
La Méouge
Piégros
Rosis
Vaison-la-Romaine
Hollines-les-Ouvèze
Ribiers
Sisteron
Transfo. Propos intéressants
La Motte
Vente. Le reste sera mis pour à Orange
Sault
Pros
Vente
Transfo
Syndicat
Collectivité
• TOM vend la majorité prodo hors du territoire ⇒ huile olive.
• Site internet aussi fait du vent.
7 mm

CARTE 2

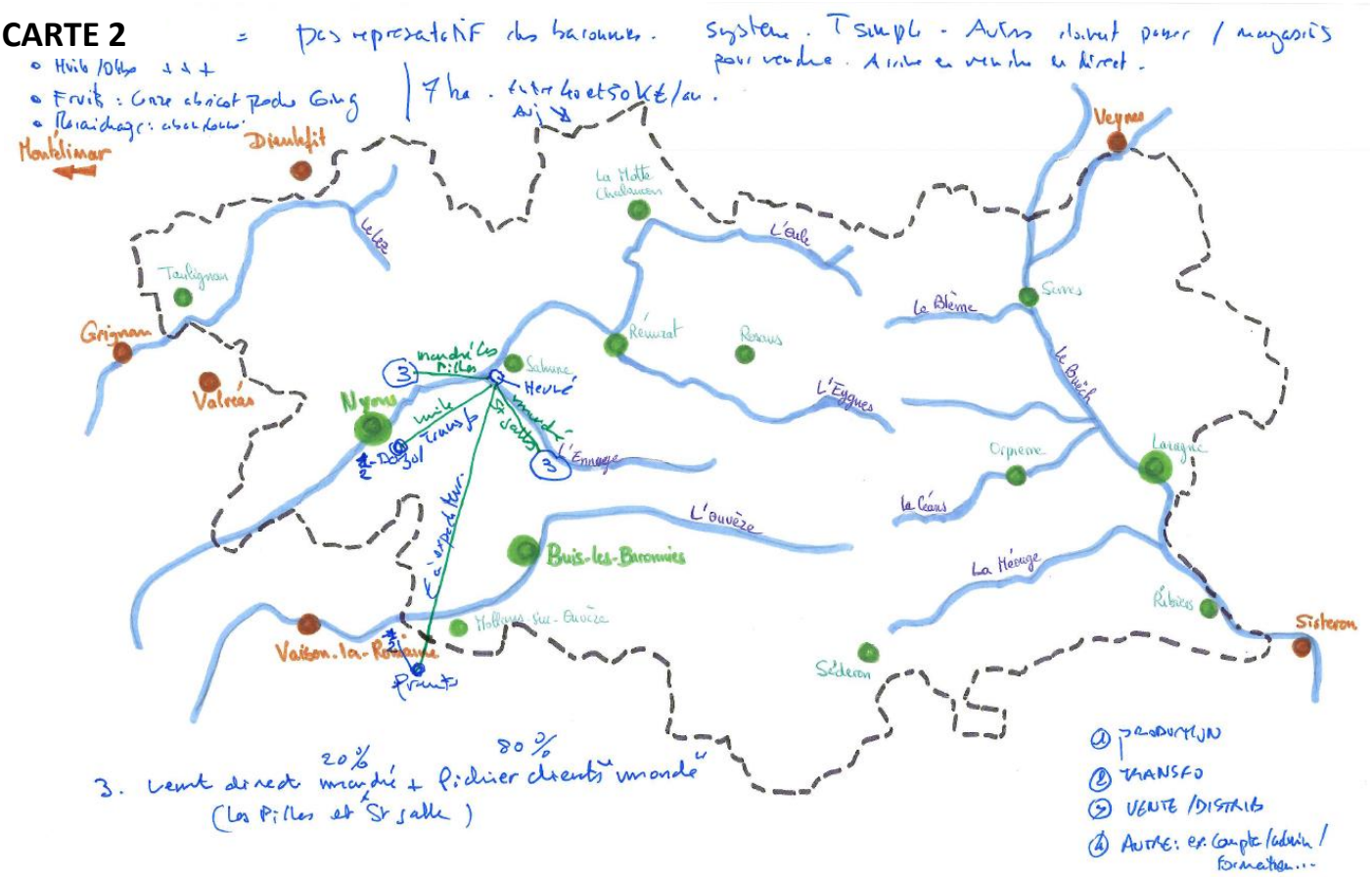

= pas représentatif des baronnies. Système : Tsimple - Autres réalisent pour / magasins pour vendre. Aimée en vente en direct.

- Huile / Olives +++
- Fruits : Cerise abricot pêche Gang
- Maraîchage : abandonné

7 ha. Entre 40 et 50 k€/an. Ai

3. Vent direct 20% mondé + Pidiier clients 80% mondé (Les Pilles et St Jalle)

① PRODUCTION
② TRANSFO
③ VENTE / DISTRIB
④ AUTRE : ex. Compta / admin / formation...

CARTE 3

Compta { ~~Soupe~~ Ce France - Tablette
PAC
+ Syndicat de l'olives (adhérent huile + olives de table AOP) → Certificat via syndicat.
+ Ecocert - audit chaque année pour bio.

4. PRODUCTION
B. TRANSFO
C. DISTRIBUTION
D. AUTRE : ADMIN, COMPTA, FORMATION...

Makeacène

Carpentras : Nougat, bonbons miel
Ardèche / Sauvefruits - Nectardéchois
Tropisin
Avignon / Le Pontet Lazzarotti (pâtes)
Buis (Olives)

Bio européen (INTERM)
Tortagne Mevouillon (farine)
Atelier de Marguerite (compt. cofiteur)
Court ++

- difficulté liv. points de vente
- gestion des pleins avec collectivité instant T.

CARTE 4

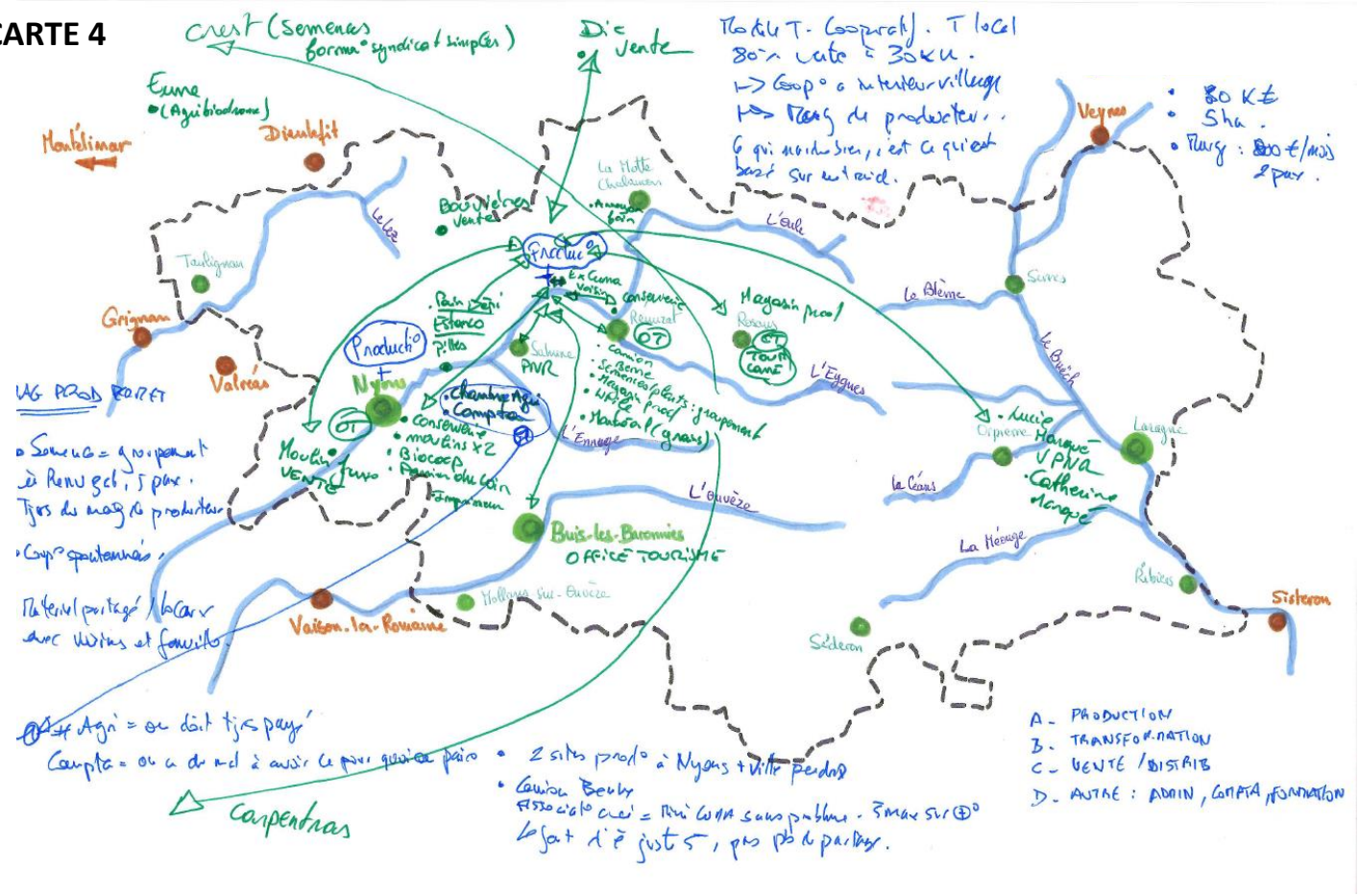

Parmi les points à retenir

La coopération fonctionne lorsqu'elle répond à un **besoin concret et partagé** hors contexte concurrentiel, lorsque le groupe fonctionne en **confiance** et partage des **valeurs communes**, lorsqu'un **leader** porte et guide le groupe, que tout le monde aille dans le même sens (direction, émotion, signification)

L'échelle extra territoriale de la coopération est à prendre en contexte, mais l'enjeu et la difficulté est **d'identifier les coopérations locales nécessaires et efficaces**

La solidarité et la santé mentale sont moteurs de coopération pour partager et faire face aux difficultés

La complexité des crises socio-économiques et le changement climatique rendent la coopération nécessaire : le collectif permet le partage d'expériences, de compétences de s'inspirer mutuellement face à une situation complexe

ANNEXE 3 : Compte-rendu de l’atelier du 26 septembre 2024

Compte-rendu de l'atelier n°2

« Innover et coopérer pour l'agriculture et l'alimentation des Baronnies provençales »

Auteurs	Dany Egreteau, Vent de Terre, Christine Gagnereau, PNR BP	**Date et lieu**	26 septembre 2024 Salle des fêtes de Bésignan

Participants

- Vincent Auber (éleveur, le Mohair du Moulin, Saint Sauveur Gouvernet)
- Oriane Bajard (productrice PPAM, Cosmos Plantes, le Poët-Sigillat)
- Marilu Bauer (agricultrice, Ferme de la Condamine Bésignan, collectif Champ des A)
- Franck Bec (agriculteur, SCEA le Pouzet, Saint Auban sur l'Ouvèze)
- Cassandre Bonnin (chargée de mission économie, CCBDP)
- Benoit Chauvin-Buthaud (ingénieur conseil et chargé de Mission Territoires Sud, CA26)
- Dany Egreteau (chargé d'études, Vent de Terre)
- Christine Floret-Isnel (responsable de l'atelier les Saveurs du soleil de Nyons)
- Christine Gagnereau (chargée de projet prospective et innovation, Pnr Bp)
- Ombrie Gueidan (chargée de mission PCAET, CCBDP)
- Marie Huvenne (Fondatrice du projet « Clochette »)
- Alain Kaneko (agriculteur, Ferme Brès Nyons)
- Géraldine Morée (paysanne, Buis les Baronnies, magasin de producteurs Rouge Amarante, collectif Champ des A)
- Julie Maviel (chargée de mission agriculture, Pnr Bp)
- Julie Ouvrard (maraîchère, Mazette !, Sahune)

Une mention spéciale pour la préparation du buffet : Daphné Gautier et Mathilde Fradette, « La ferme ! » , magasin de producteurs et traiteur à Buis-les-Baronnies.

Contexte

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du « LEADER innover et coopérer pour valoriser les productions agricoles » porté par le Pnr Bp.
Trois axes de travail sont déclinés dans ce projet : diagnostic fonctionnement des filières et outils de transformation ; accompagnement terrain du projet du collectif Champ des A ; mise en place de modalités d'actions type « fabrique à projets » au sein du monde agricole dans un premier temps et en lien avec le Plan alimentaire de territoire (PAT) ; le champ d'action de la fabrique à projets pourra être élargi à d'autres domaines.
En juin, un premier atelier avait permis d'approfondir la compréhension des dynamiques de collaboration existantes sur le territoire, ce qui marche bien, ce qui marche moins bien de manière générale.
Ce second atelier a pour objectif, sur la base de propositions issues des entretiens menés et de l'analyse qui en a été faite, de contribuer à l'élaboration du programme d'actions et la structuration de

la fabrique à projets, pour développer la capacité de coopérer et d'innovation du territoire. La démarche est accompagnée par D. Egreteau, bureau d'études « Vent de Terre ».

Séance Interconnaissance

Cette première séquence « brise-glace » a permis à chacun de connaitre et se faire connaitre. La constitution du groupe a fait ressortir une forte diversité en termes de productions, et une mixité de profils (compétences, expérience, âge…) qui a contribué à la richesse des échanges.

L'intérêt pour l'atelier pour chacun s'est exprimé autour des thèmes suivants :

- Comprendre le contenu du projet et s'y associer
- Poursuivre la contribution déjà engagée sur le projet via la participation aux entretiens individuel ou via l'accompagnement du collectif Champ des A
- Profiter d'un moment de rencontre et d'échanges entre producteurs
- Partager des idées et bonnes pratiques au regard de problématiques individuelles (mutualisation de salariés, recherche de structuration nouvelle…)
- Réfléchir à de nouvelles idées, de nouvelles formes d'adaptation face aux difficultés du monde agricole
- Réfléchir ensemble à l'avenir de l'agriculture pour préparer la transmission

Session 1 – Le miracle de l'agriculture des Baronnies

1.1 La vision rêvée de chacun

Synthèse des échanges

1- *Une agriculture qui redevienne l'affaire de tous, une société où tous les citoyens redonnent une place centrale à l'agriculture et l'alimentation (priorité politique, prix juste, citoyen concerné etc.)*
2- *Des agriculteurs sereins, qui vivent dignement de leur métier, qui disposent de temps pour vivre en dehors de leur travail (loisirs, famille…)*
3- *Une agriculture qui reconnecte à la nature et évolue avec elle (et non plus contre elle), qui nourrit les hommes, la nature et les paysages*
4- *Un maillage d'exploitations à taille humaine, des agriculteurs, acteurs, élus, citoyens qui se comprennent et se soutiennent, collaborent et se tirent vers le haut, ensemble*

Chaque participant a choisi parmi les cartes du jeu « Dixit », celle qui représente pour lui, la vision rêvée de l'agriculture. Chacun a pu exprimer ce qu'il traduisait de cette illustration comme suit :

Importance de la vie sociale, la vie familiale : une agriculture où le producteur a du temps pour vivre, avoir des loisirs, s'occuper de sa famille, être moins sous les contraintes, plus de bonheur. Ce n'est pas de vouloir plus ou toujours travailler plus qui fait le bonheur ; vivre plus simplement et profiter.

Les chaussons de danse évoque la légèreté pour que les agriculteurs puissent faire autre chose comme danser, avoir un revenu digne, suffisamment pour avoir du temps de loisir en famille. Avoir un revenu minimum de 35h au SMIC.

Liane enchevêtrée : l'agriculture est comme un maillage, chaque brin indépendant peut faire un tissu. Le couteau, ça peut être l'alimentation mais représente aussi un danger du couteau qui coupe la branche sur laquelle il est. Cela peut représenter une multitude d'exploitations plutôt qu'une prédatrice qui mange les autres. Le maillage dépend souvent des filières, car partage de pratiques communes plus simples sur PPAM ou arboriculture que sur l'élevage par exemple. Le partage inter filière est moins spontané dans les car problématiques différentes.

Plantes carnivores représentent les difficultés, mais on continue à semer et pour y arriver on fait du collectif. Poursuivre, ne pas lâcher mais trouver de nouvelles façons de faire, faire plus de fermes collectives : ne pas avoir que peur, réfléchir à comment agir pour être le moins impacté possible, regarder les choses en face et continuer ce métier qui est un métier de l'alimentation. Le collectif reste la solution. Idée de semer, transformer les contraintes en opportunités, la peur comme graine du changement.

2 cartes complémentaires : (re)prendre conscience du trésor de la nature et passer d'un paysage desséché à un luxuriant. Aujourd'hui, impression que les agriculteurs sont désemparés, ils font de la lavande, de l'arboriculture, de l'élevage, etc. et c'est trop compliqué… impression de blocage dans les filières : agriculture diversifiée plus solide, accompagnée par des structures notamment sur la commercialisation pour réduire la vulnérabilité économique ; permettre la diversification. En termes de paysage et d'écologie, la nouvelle agriculture, d'autres paysages et d'autres écosystèmes. De la joie dans l'agriculture.

Le souhait pour l'agriculture : de la légèreté, que ce soit plus humain. Des outils qui nous aident mais c'est quand même plus dur qu'avant. Je souhaite une agriculture choisie, qui hérite des traditions mais sans y laisser sa peau, je fais ce métier par choix, pression familiale, atavisme… être plus léger. Risque climatique énorme pour l'agriculture. Une agriculture plus reconnue sur sa vocation nourricière, légèreté économique.

Complément du groupe sur cette carte : Meilleure implication sociétale, que ce soit l'affaire des citoyens, qu'on puisse avoir une bienveillance y compris juridique (ex : woofing compliqué), que l'agriculteur se sente légitime de demander de l'aide y compris financièrement. Pouvoir mettre sur la table les problèmes, retrouver le sourire de faire les choses. Prix juste par l'agriculteur lui-même qui reconnaît sa valeur et que les consommateurs le reconnaissent aussi. Reprioriser l'alimentation dans la budget des, avoir du plaisir à s'acheter de bons produits.

Le souhait serait que le vivant reprenne plus de place, réduire le stress face aux aléas environnementaux : être plus flexible, être plus diversifié. Moins lutter contre l'environnement, refaire de la nature un allié.

Tous les éléments sont dans des bulles séparés : le rêve serait de tout rassembler, travailler mieux avec la nature, tout le monde est concerné mais pas forcément impliqué. Lien entre agriculture, fonction tertiaire, etc. se retrouver autour de l'agriculture et de l'alimentation. Considérer l'eau comme un élément indispensable pour manger par exemple.

L'ancre : agriculture à ancrer comme priorité politique, plus de prise en compte, travail de coopération entre milieu politique et agriculteur, c'est une question sociétale c'est l'affaire de tous. Ce n'est pas juste une thématique parmi tant d'autres. Rééquilibrer par rapport au tourisme par exemple, ce n'est pas l'agriculture qui est intéressante en soi, même si elle génère du tourisme.

De l'eau et monde verdoyant ! Rêve d'une agriculture qui puisse résister aux problèmes d'eau soit via des solutions techniques amis aussi plus de solidarité entre les différents usages de l'eau. Si plus d'eau, plus d'agriculture. Assez optimiste malgré tout car au démarrage de la ferme n'avait pas d'eau, les forages arrivés mais diminution chaque année… avant on trouvait quand même des solutions pour être plus économes.

1.2 Le miracle de l'agriculture en 2035 – Les récits des 3 groupes

Par groupe, un récit prospectif a été imaginé afin de décrire la vision dont ils rêvent pour l'agriculture des Baronnies.

Groupe 1

Je me réveille en 2035, je suis un agriculteur, j'ouvre ma fenêtre de la maison que j'ai pu trouver facilement, avec le sourire, reposé. Je pense à mon anniversaire de mes 25 ans ce soir, avec des personnes de tous horizons, avant ça je vais donner un coup de main à mon voisin qui m'a aidé hier. La météo annonce de la grêle mais je suis serein car ma ferme est résiliente face aux risques. Je dois vous laisser, je dois participer à un atelier du Parc en 2050, pour réfléchir ensemble à un avenir stable pour notre agriculture et notre territoire.

Idées clés :

- une agriculture jeune
- Avoir du temps pour autre chose que l'agriculture
- Pouvoir vivre dignement de son travail
- Avoir une agriculture résiliente
- Avoir une agriculture plus simple
- Avoir de la visibilité

Discussion

- Joie et sérénité, avoir du temps pour organiser mon anniversaire, j'ai bien dormi je ne me réveille pas toutes les heures, stressé et angoissé.

- Agriculture sur laquelle on a une visibilité et on y travaille ensemble, avoir un système d'exploration et d'expérimentation pour faire face à l'insécurité. Le collectif génère l'entre-aide

Groupe 2

Demain, dans les Baronnies sous un beau soleil et dans un cadre naturel prépondérant, nous découvrons une multitude de petites fermes. Certaines se sont regroupées sous un fonctionnement collectif, soit sur la commercialisation de circuits courts, soit sur un système de remplacement, d'entraide ou de mutualisation matériel ou administratif. Les agriculteurs, se sont formés au collectif, les fermes sortent de leur isolement et cela permet aux paysans de dégager plus de temps, pour pouvoir vivre en famille ou en loisirs.

Idées clés

- Agriculture de territoire
- Milieux naturels prépondérants
- Avoir plus de temps
- Partage de connaissances
- Sortir de l'isolement
- Multiplicité des fermes
- Diversification des cultures
- Fermes collectives ; partage de temps
- Installation de jeunes et partage d'expérience des anciens
- Collectif administratif
- Entraide

Discussion

- Formation au collectif serait nécessaire ; avoir plus de temps pour mieux vivre en famille ou en loisirs,. Expression d'un cadre naturel apaisant et harmonieux: beaucoup soleil, multitude de petites fermes, systèmes d'entre aides, ...

- importance de l'installation de jeunes qui bénéficient de l'expérience des anciens ; diversification en matière de cultures mais aussi en matière de fonctionnement, diversification des moyens humains... renouvellement dans la manière de s'organiser, soulager sur des aspects administratifs, partage de connaissances anciens-jeunes/ transfert de compétences.

Groupe 3

Il était une fois, en 2050, dans les Baronnies idéales, et plus précisément dans la vallée de Sainte Jalle, tous les agriculteurs auraient plus de lien, seraient solidaires, et la coopération serait de mise. Il y aurait un café associatif comme dans tous les villages alentours pour faire du lien du réseau, pour organiser l'entraide. Le réseau serait très ouvert au monde non agricole, lui-même impliqué au-delà de la consommation groupée (AMAP, groupements d'achats...). Tout ce petit monde s'entendrait bien et retrouverait leur envie de faire des enfants dans un équilibre harmonieux : travail – santé- esprit.

Idées clés

- Le lien social
- Le sens de l'agriculture
- La solidarité

Discussion

- Tous les agriculteurs sans distinction (syndicale, de pratiques etc..) travaillent main dans la main ; cafés associatifs pour organiser l'entraide, réseau ouvert au monde non agricole comme dans toutes les autres vallées ; travail harmonieux, santé, esprit ; plus de liens, de solidarité…

- Valeur travail du monde : travailler, prendre soin de sa santé, travailler en réseau en intégrant le PFH (putain de facteur humain) ce qui aller bien individuellement pour pouvoir faire ensemble.

- Lien social à développer, pour faciliter de faire ensemble, les situations de crise incitent au collectif : dans les moments durs on se rassemble

- Cohérence politique : tout est là, les solutions existent mais freins politiques sont énormes

- Susciter une culture du collectif : Dans les formations (Lycées agricoles…), s'appuyer sur les associations : Université du nous, l'Instant Z, Ecole des Colibris…

- Partage des informations, des diagnostics, des études réalisés par les institutions auprès des acteurs du territoire

Session 2 – les registres d'innovation

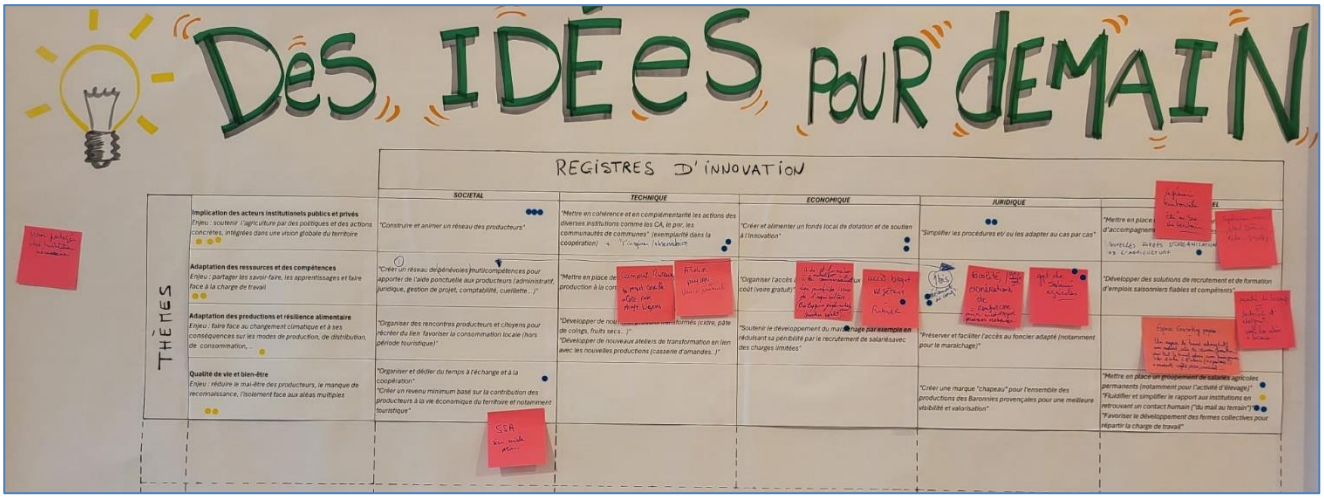

2.1 Retour des groupes sur la matrice thèmes et registres d'innovation

La prise de connaissance de la matrice a soulevé des questions, et compléments (la matrice initiale et complété est consignée en annexe 1

Registre des innovations sociétales : l'enjeu d'innover pour rendre accessible une alimentation de qualité au plus grand nombre a été soulevé (SSA) : ce point entre en cohérence avec un des quatre axes du PAT. L'importance de l'action collective face à la crise agricole a également fait émerger la nécessité de se former à ce type d'action et à de nouvelles formes d'organisation collectives pour l'agriculture

Registre des innovations techniques : il a été question de rendre accessible, de partager les données, diagnostics réalisés par les institutions au plus grand nombre afin de nourrir les actions des porteurs de projets. Par ailleurs, un besoin d'atelier paysan a été identifié (lieu et matériel sur le territoire pour

développer de l'outillage notamment pour le maraichage). Enfin, sur le plan des formations, un lien pourrait être fait avec les campus ruraux (projet Cédille piloté par Asoft à Nyons)

Registre économique : la question de la formation et de la coopération sur la commercialisation a été soulevé notamment pour organiser des circuits vente élargis et communs sur les surplus de production.

Registre juridique : la nécessité de travailler sur les questions de fiscalité, d'exonérations des structures agricoles etc, a été soulevé comme un levier pour renforcer et encourager les pratiques vertueuses. Un travail est également à engager pour innover sur les formes de groupements de salariés multi compétences (administratif, gestion de projet, comptabilité, cueillette…) : en ce sens le mécénat de compétences via un fonds de dotation a été plébiscité.

Registre d'innovations organisationnelle : le constat a été fait d'un centrage de nombreuses acteurs institutionnels, associatifs présents en nord Drôme mais qui nécessite des temps de trajet importants : il s'agirait de faciliter localement l'actions de ces structures par des relais locaux. La mutualisation d'un lieux de travail administratif, salle de réunions etc, permettrait de développer de l'échanges entre producteurs, et d'organiser des temps dédiés à l'accompagnement des producteurs sur des aspects administratifs spécifiques

L'ajout de thèmes ou registres d'innovation ne s'est pas avéré nécessaire par le groupe participant à l'atelier, par rapport à ceux proposés.

2.2 Priorisation du groupe

1. Thème « Implication des acteurs publics et privés » - 13 votes => 10 votes de groupes (également répartis sur les cinq registres d'innovation) + 3 votes personnels
2. Thème « Qualité de vie et bien-être » - 7 votes => 4 votes de groupe (dont 3 sur le registre organisationnel et 1 sur le sociétal) + 3 votes personnels
3. Thème « Adaptation des ressources et des compétences » - 7 votes => 5 votes de groupe (dont 4 sur le juridique et 1 sur l'économique) + 2 votes personnels
4. Thème « Adaptation des productions et résilience alimentaire » - 2 votes => 1 vote de groupe (sur le registre économique) + 1 vote personnel

Discussion

Le travail d'innovations sur les trois premiers thèmes issus du vote sont décrits comme des prérequis qui sécurisent un contexte favorable pour s'adapter au changement climatique, de soutien et de coopération à l'échelle du territoire. L'adaptation au changement climatique, est certes confirmée comme étant source de stress et de difficultés, de questionnements et d'incertitudes quotidiennes ; cependant, ils ont la main sur cette question de l'adaptation, c'est dans « les gènes paysans que de s'adapter au climat ». **L'enjeu en termes d'innovation est donc avant tout de créer ce contexte sécurisant et soutenant sur l'ensemble des registres.**

Cela vient en cohérence avec les récits -vision qui expriment le besoin des producteurs à ce que « l'agriculture redevienne l'affaire de tous, que les citoyens et les élus redonnent une place centrale à l'agriculture et l'alimentation ».

Session 3 – Les caractéristiques du futur programme

Axes clé	Détail		Retours atelier
Développer les expérimentations à un niveau local	Il faut organiser des communautés locales d'expérimentation, structurées par vallées, pour faciliter les interactions de proximité et s'adapter aux différents contextes locaux	**7**	> A la fois le plus important et le plus difficile (ex. des Collectifs pastoraux, des Syndicats que personne ne veut reprendre) > Greffer les communautés locales d'expérimentation sur les collectifs qui existent déjà ? Mutualiser sur existant pour limiter le temps d'implication des acteurs
Expérimenter de nouvelles approches de l'agriculture au niveau du territoire	L'agriculture est l'affaire de tous ! Il faut aussi expérimenter des politiques publiques qui reconnaissent et rémunèrent l'agriculture pour ses apports au territoire (paysage, alim. , santé, social, tourisme…)	**5**	> Le plus important, c'est que l'agriculture soit l'affaire de tous. Ca va faire boule de neige > Reconnaitre et valoriser l'écosystème autour des agriculteurs > Attention à étude de la CA Drôme « Prospect AURA 2050 » et différents scenarios > Un projet global / territorial mais qui s'appuie toujours sur des expérimentations politiques au niveau local ! > Travailler aussi avec les élus, pour qu'ils prennent conscience de ce qu'amène l'agriculture
S'assurer que les activités du programme soient conviviales et le prétexte à passer un bon moment ensemble	Toujours associer des moments conviviaux : Repas, apéro, événements, voyages etc.	**4**	> Essentiel, mais plutôt parler d'humain et de plaisir > Peut passer par faire des choses ensemble (ex. faire des nichoirs ensemble), ou réunir des gens d'horizons différents (pour apprendre des choses)
Favoriser une approche collective	C'est par la coopération et le collectif qu'on y arrivera	**4**	> Plus un prérequis évident qu'une piste d'action ? > Favoriser la création de démarches collectives (ex. via formations au collectif), l'agrégation d'individus > mais aussi outiller et appuyer les démarches collectives qui émergent (ex. Formation sur « Une ferme collective, comment ca marche » > Le collectif est à décliner au niveau local, l'expérimentation peut amener du collectif > Accompagner les collectifs à se structurer pour qu'ils se pérennisent (formation, appropriation intelligence collective, gouvernance…) > Aujourd'hui, c'est plus facile de faire des réunions avec le titre Parc, c'est fédérateur
Travailler avec le vivant	(Ré)apprendre à travailler avec la nature, et non pas contre elle	**4**	> Enjeu de survie pour l'agriculture et la société en général : Arrêter de tuer les sols, de tuer les gens
Favoriser la diversité des participants	C'est en arrivant à faire converger les différentes visions de l'agriculture qu'on arrivera à faire émerger une dynamique d'inventivité sur l'agriculture et l'alimentation	**3**	> Vision clivante du métier parmi les agric (ex. sur ce qu'est une bonne vie) > Le PNR à tendance à se focaliser toujours sur les mêmes profils d'agric, souvent ceux qui sont à la marge (cx qui ont soutenu la création du PNR). Besoin d'intégrer tous les profils (ex. les éleveurs vallée Méoule, les arboriculteurs ect.)
Favoriser la cohérence et la coopération entre les institutions, les acteurs		**2**	> Rôle attendu du PNR pour favorise rla mis ene cohérences des actions et politique à l'échelle du territoire

S'inspirer des pratiques innovantes	Identifier et partager les pratiques des Baronnies et d'ailleurs, en France, ou de pays étrangers aux caractéristiques similaires	**0**	> Attention à duplication avec CA, syndicats etc. qui organisent ces activités de veille et de benchmark : Pas réinventer mais capitaliser > Cependant enjeu de mettre en cohérence, valoriser et rendre accessible (ex. portail web de publication des informations, CR de voyage, capitalisation etc..)

Conclusion - A retenir

Vision et attentes en termes d'innovation

- Une vision relativement unanime centrée sur la perspective sociétale de l'innovation et le bien-être. La vision et les attentes en matière d'innovation relèvent peu de la technologie ou de la production (« ca nous on sait faire ») mais de mettre en place un environnement favorisant (politique, citoyen, organisationnel) qui permette aux agriculteurs de faire leur métier, d'en vivre dignement et d'avoir une vie en dehors du travail.

- Une attente forte exprimée en matière de gestion du collectif (comment aider les collectifs qui existent déjà à mieux fonctionner, comment susciter des dynamiques de coopération entre acteurs sur le territoire), et de gestion des formes collectives d'organisation du travail (ex. fermes collectives, groupement d'entraide, formes alternatives aux CUMA etc.)

- Un consensus sur la nécessité de remettre l'agriculture en phase avec la nature, travailler avec elle et non plus contre elle

- Point d'attention : Mixité des profils (exploitants, paysans etc.) mais probablement pas représentative d'une vision plus conservatrice de l'agriculture

- « Réinventer le territoire » est une bonne entrée mais une vigilance est à avoir car peut véhiculer une représentation de « table rase de l'existant » qu'elle peut induire chez certaines personnes. Plutôt mettre l'accent sur la notion de « Se réinventer en permanence pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain »

- Un point d'attention sur la fonction d'observatoire, qui devrait plutôt relever de la gestion d'information existante (sinon duplication avec des actions de Chambre d'Agriculture et autres acteurs institutionnels)

Modalités d'un futur programme de « Fabrique à projets innovants »

- Les participants ont validé les principes directeurs du futur programme, en particulier la déclinaison la proposition des 3 entrées ascendantes (clusters d'expérimentation), descendante (expérimentation d'une politique qui intègre les aménités de l'agriculture au territoire) et transversale (mise en cohérence et coordination, par le PNR, des politiques publiques et actions des institutions sur le territoire)

- Forte adhésion sur l'approche par le collectif, et sur l'enjeu de l'humain, de plaisir pour que la dynamique prenne, et sur l'enjeu clé de favoriser la diversité au sein du programme (des visions différentes de l'agriculture, aller vers les éleveurs, associer aux réflexions des acteurs hors du monde agricole, etc.

- Les participants ont fait remonter l'environnement comme un prérequis incontournable du programme et l'attente exprimée par les participants est que le Parc soit acteur de cet environnement facilitant, sécurisant, et construisant la coopération entre les institutions et les acteurs du territoire... Ceci suppose une continuité de l'action en ce sens pour éviter la mobilisation/ démobilisation en cas de discontinuité.

Propositions d'axes opérationnels du programme d'innovation

Finalisation des axes à l'issue des retours des participants - Cf annexe 2

Et quelques photos de la journée…

Annexe 1 – Matrice des thèmes et registres d'innovation

THEMES	REGISTRES D'INNOVATION				
	SOCIETAL	TECHNIQUE	ECONOMIQUE	JURIDIQUE	ORGANISATIONEL
Implication des acteurs institutionels publics et privés *Enjeu : soutenir l'agriculture par des politiques et des actions concrètes, intégrées dans une vision globale du territoire*	"Construire et animer un réseau des producteurs"	"Mettre en cohérence et en complémentarité les actions des diverses institutions (exemplarité dans la coopération)"	"Créer et alimenter un fonds local de dotation et de soutien"	"Simplifier les procédures et/ ou les adapter au cas par cas" "Faire évoluer le statut des structures agricoles pour améliorer la fiscalité (ex. statut de structure d'intérêt public) "	"Mettre en place des modalités pérennes d'accompagnement et d'ingénierie des porteurs de projet" "Implanter des relais locaux de structures concentrées en nord Drôme"
Adaptation des ressources et des compétences *Enjeu : partager les savoir-faire et faire face à la charge de travail*	"Créer un réseau de bénévoles multicompétences pour apporter une aide ponctuelle aux producteurs (administratif, juridique, gestion de projet, comptabilité, cueillette...)"	"Mettre en place des formations multi filières de la production à la commercialisation" "Mettre en place des formations et informations aux dynamiques collectives" "Mettre en place un Atelier paysan"	"Accès à des broyats végéaux qualitatifs bas coût (voire gratuit) et du fumier"	"Innover sur les formes juridiques de groupements de salariés multi compétences (administratif, gestion de projet, comptabilité, cueillette...) "	"Développer des solutions de recrutement et de formation d'emplois saisonniers fiables et compétents" "Organiser des parainnages de collectif à collectif" "mutualiser un lieu de travail administratif, salle de réunions etc, afin de développer de l'échanges entre producteurs, et d'organiser des temps dédiés à l'accompagnement des producteurs sur des aspects administratifs spécifiques"
Adaptation des productions et résilience alimentaire *Enjeu : faire face au changement climatique et aux transformations qui vont en découler (modes de consommation, de production,...)*	"Organiser des rencontres producteurs et citoyens pour récréer du lien favoriser la consommation locale (hors période touristique)"	"Développer le maraichage" "Développer de nouveaux produits transformés (cidre, pâte de coings, fruits secs...)" "Développer de nouveaux ateliers de transformation en lien avec les nouvelles productions (casserie d'amandes..)"	"Soutenir le maraichage afin de réduire sa pénibilité par le recrutement de salariés" "Organiser des circuits de vente élargis et communs sur les surplus de production."	"Préserver et faciliter l'accès au foncier adapté (notamment pour le maraichage)"	
Qualité de vie et qualité d'être *Enjeu : réduire le mal-être des producteurs, le manque de reconnaissance, l'isolement face aux aléas multiples*	"Organiser et dédier du temps à l'échange et à la coopération" "Garantir un revenu minimum basé sur la contribution des producteurs à la vie économique du territoire et notamment touristique"			"Créer une marque "chapeau" pour l'ensemble des productions des Baronnies provençales pour une meilleure visibilité et valorisation"	"Mettre en place un groupement de salariés agricoles permanents (notamment pour l'activité d'élevage)" "Fluidifier et simplifier le rapport aux institutions en retrouvant un contact humain ("du mail au terrain")"

Annexe 2 – Propositions d'axes opérationnels du programme d'innovation

Des collectifs locaux d'expérimentation

- **Les collectifs seraient organisés par clusters géographiques** : vallées, hauts plateaux etc. Entre 3 à 10 clusters dans le PNR (selon pertinence, bassins de vie, budget disponible)
- **Un animateur local par cluster**, serait recruté dans l'écosystème local (agriculteur, transformateur, ...) rémunéré par le programme (0,1 à 0,2 ETP)
- Les collectifs regrouperaient des acteurs, de profils variés d'agriculteurs / éleveurs (néo, tradi, arbo, maraichers, plantes aromatiques etc.) et acteurs des secteurs périphériques. Ils seraient nouvellement créés, ou agrégés à des collectifs existants
- **Chaque collectif prioriserait et mettrait en œuvre ses expérimentations**, selon les thèmes et registres identifiés lors de l'étude (cf matrice)
- **Une attention transversale forte sur les approches agroécologiques** et les solutions fondées sur la nature pour (re)tisser le lien homme -nature, faire avec la nature plutôt que contre
- **Des actions qui cultiveraient le lien social et la cohésion des collectifs**, et qui contribueraient à rompre l'isolement des agriculteurs

Des expérimentations au niveau territorial, pour valoriser et rémunérer les aménités de l'agriculture au territoire

- Mise en place d'un **protocole d'identification et de quantification des aménités de l'agriculture et de l'élevage au territoire** (paysage, économie, lien social, précarité, tourisme, eau etc.)
- Test du protocole sur des communes volontaires du territoire dans le cadre du PAT par exemple
- **Expérimentation de politiques publiques** centrées sur une vision systémique de l'agriculture, et intégrant la participation d'acteurs autres que les producteurs
- **Valorisation et sensibilisation des élus** aux aménités de l'agriculture et de l'alimentation (cf PAT)

Une animation et mise en cohérence du programme par le PnrBp

- **Une mise en réseau et une animation des acteurs**, des écosystèmes et des collectifs
- Une action de mise en cohérence et d'incitation à la **coopération entre les institutions** et les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation
- Des **évènements** de partage et de valorisation des expérimentations locales
- **Un portail internet de valorisation** et de mise à disposition de documentation sur les pratiques innovantes du territoire et d'ailleurs, et de valorisation des expérimentations menées dans le cadre du programme
- **Un soutien méthodologique** et une capitalisation des processus d'expérimentation et de mise à l'échelle des **innovations**.
- La mise en place de **parrainages de collectif à collectif**, de formations et sensibilisations **aux dynamiques collectives**, et aux projets collectifs (ex. Fermes collectives, mode d'emploi)
- Un financement des actions par **un fonds de dotation aux actions innovantes permettant le mécénat financier ou mécénat de compétences.**